



CITOYENNETE



Chalezeule célèbre le centenaire

PAGE 8

ANIMATION & VIE DU VILLAGE



La Biodiversité communale

PAGE 26

CADRE DE VIE & TRAVAUX



Le Plan d'investissement 2018/2019

PAGE 32

AGENDA SEPTEMBRE 2019

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

SEEB & Familles Rurales
9h/12h – Maison Commune
Animation du Relais Ass. Maternel



VENDREDI 6 SEPTEMBRE

Commune
17h – Groupe scolaire périscolaire
Inauguration Aménagements



VENDREDI 20 SEPTEMBRE

Amicale des Sapeurs-Pompiers
16h-19h30 Maison Commune
Don du sang



SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Calisiola
17h – Eglise Ste Bénigne
Journées du patrimoine
Concert Chorale Chant'Espoir



Agrandissement et aménagement du Groupe scolaire et périscolaire – Phase 1



La commune s'est engagée dès 2014 dans une démarche relative d'aménagement et d'agrandissement du groupe scolaire et périscolaire.

Le conseil municipal, par délibération du 25 septembre 2015, a pris connaissance des besoins qui ont été identifiés par les groupes de travail, périscolaire et scolaire, (enseignants, parents délégués, animateurs, élus du comité d'action éducative), animés par Hervé GROULT, Adjoint au maire à l'Action éducative, dans le cadre du Projet Educatif Territorial.

Après état des lieux et études, un marché a été contracté pour une Assistance à maîtrise d'ouvrage pour ce projet, pris en charge à 70% par le Département du Doubs.

En février 2016, après cet accompagnement, le conseil municipal a décidé de phasages calendaires.

Aussi, dès 2016, des sanitaires maternels sont réalisés, un programme « école numérique » est lancé et une salle est libérée pour un espace de motricité avec équipements adéquates.

Quant aux aménagements plus conséquents, il était acté de débiter par « **l'agrandissement de la restauration scolaire** » (nouveau bâtiment) et son adaptation éventuelle à la liaison froide - permettant notamment une plus grande autonomie de l'enfant dans les services -, la création rapprochée d'un bureau/accueil direction pour l'accueil périscolaire et celle d'un préau attenant en proximité de l'entrée principale de l'école par la cour pour les élèves, entrée qui pourrait être repositionnée en conséquence.

En 2017, un cabinet d'architecture, la Fabrike, a été retenu pour la maîtrise d'œuvre. 2018 a été consacré aux appels d'offres des entreprises et les dossiers de financement.

Les deux autres phases reportées dans un agenda plus éloigné étant d'une part la réalisation d'un espace périscolaire en lieu et place des garages avec une salle redimensionnée de la salle de repos des maternelles.

L'aménagement de la cour de l'école faisait partie également des échanges dès 2014.

Des jeux au sol, de mobiliers (bancs, basket, tables) et des bacs de fleurissement ont été réalisés en attendant l'agrandissement par un espace de jeu pour les maternelles et terrains de jardinage et de biodiversité.

Quant à l'étude d'une **une amélioration de la performance énergétique**, elle n'a pas conclu par une nécessité dès maintenant de changer le mode de chauffage actuel. Mais la municipalité diligentera une nouvelle étude à l'automne pour une éventuelle alternative de transition énergétique.

Et pour la question de la sécurité devant l'école, a minima un marquage au sol et un déplacement de barrière ont été réalisés dans l'attente d'une requalification de la rue.

Les travaux programmés

La commune a donc pris le parti de réaliser le projet de phase 1 d'extension et de restructuration du groupe scolaire suivant un des schémas présentés :

- Extension pour :
 - o la nouvelle cuisine, o le bureau du périscolaire,
 - o un espace personnel (sas « vestiaire » et sanitaire-douche),
 - o un espace technique : local ménage et local poubelle,
 - o Création d'un préau.
- Restructuration pour :
 - o Créer des sanitaires dit « maternelles » à la place du local ménage actuel,
 - o Traiter l'acoustique dans la salle de restauration.



De plus lors des réunions, il a été demandé de traiter les soucis d'inconfort estival par **une protection solaire horizontale et verticale** dans la salle de restauration et sur les salles de maternelles.

Et d'autres actions complémentaires ont été prévues :

- Déplacement du bureau de la directrice école à proximité du préau,
- Accès du personnel depuis le parking des services techniques,
- Mise en place de barrières amovibles de protection devant l'entrée,
- Implantation d'une boîte à livres et d'une cloche,
- Accès à la fibre.



2014

Municipales

2014/2015

Diagnostic, état des besoins avec l'école, l'accueil de loisirs, les élus, les délégués de parents, le comité action éducative,...

2015

Soutien du Département du Doubs, engagement d'un Assistant à Maîtrise d'ouvrage

Présentation des scénarios

Aménagement cour d'école : dessins au sol, bancs, panier de basket, fleurissement,...

2016

Mise en œuvre Phase 0 : création d'une Salle de motricité, rénovation de toilettes

2017

Appel d'offre – Choix Cabinet architecture

Validation de l'Avant-projet Phase 1

2018

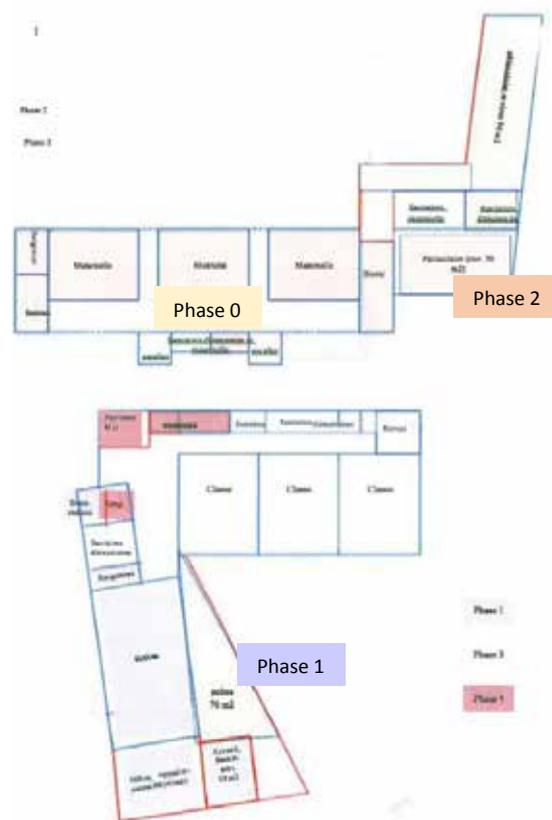
Recherche de financements, appel d'offre marché public – Choix des entreprises

Février 2019

Début des travaux

Septembre 2019

Ouverture du nouveau bâtiment et des espaces





L'extension reprend d'une part le système constructif (maçonnerie et isolation par l'intérieur) et d'autre part la volumétrie existante (hauteur et largeur). Les façades seront traitées de manière à rythmer le bâtiment avec la mise en place ponctuelle de parement bois et de « murs dégraissés ».

Le préau vient se développer dans la continuité de l'extension (au niveau des matériaux et du dynamisme de façades). Le préau vient créer une protection physique à l'entrée de la cour. D'un côté le portail vient sécuriser le site. Un voile béton, support de la couverture, marque l'entrée et sert de panneau d'affichage pour la communication parents / équipes pédagogiques.

Dans la continuité, un système de brise-vue en bois permet maintenir cette protection tout en allégeant l'ensemble. Les coursives encadrent la cour et unifie l'ensemble du groupe scolaire / périscolaire. Sa structure bois répétitive dynamise l'ensemble et crée un cheminement couvert entre les différents espaces.

Le plan de financement

L'ensemble des travaux est évalué à 407 258 € HT (375 900 € HT avant appel d'offre). (369 183 € APD) Pour rappel, les Coûts estimés dans le programme étaient évalués à 371 500 € HT (Phase 1 : 263 500 € HT / Partie Phase 2 : 17 500 € HT / Partie Phase 3 : 90 500 € HT).

Il faut ajouter les frais de maîtrise d'œuvre/équipe : 41 700 €, SPS et contrôle technique : 5 425 € (5 000 € estimés), aléas en phase de travaux et frais divers (sondages, avis d'appel, bornage, ...) : 10 000 €.

L'ensemble du projet en l'état actuel s'établit à 464 383 € (447 600 € HT estimés) (440 883 € APD).

Aussi, le plan de financement se présente ainsi :

| | Montant HT | % |
|-----------------------------------|------------------|-------------|
| Subventions | | |
| - Etat (DETR) | 139 315 € | 30.00 % |
| - Département du Doubs | 68 602 € | 14.77 % |
| - Caisse d'Allocations Familiales | 45 000 € | 09.70 % |
| Emprunts | | |
| - Commune | 211 466 € | 45.53% |
| - CAF (Prêt 80 000€) | | |
| TOTAL : | 464 383 € | 100% |

Dernière estimation et demandes en cours.

La durée du chantier pour tous les travaux était évaluée à 7 mois effectifs. Le calendrier prévoyait un chantier du 1^{er} février au 30 août 2019.



INAUGURATION

VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2019 / 17H

INFOS

PERMANENCES MUNICIPALITE

Christian MAGNIN – FEYSOT
Maire de Chalezeule

Tous les jours sur rendez-vous

Jocelyne IWASINTA

1^{ère} Adjointe au Maire aux Finances,
à l'Action sociale et aux Solidarités

Lundi 17h30-18h30 sur rendez-vous

Hervé GROULT

2^{ème} Adjoint au Maire à l'Action éducative
et à la Communication

Jeudi 17h30-18h30 sur rendez-vous

Andrée ANTOINE

3^{ème} Adjointe au Maire à l'Animation
et à la Vie du village

Mardi 17h30-18h30 sur rendez-vous

Benoît CHARPY

4^{ème} Adjoint au Maire aux Travaux,
à l'Environnement et à la Forêt

Vendredi 17h30-18h30 sur rendez-vous

AGENDA

JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019

20h30 – Mairie / Conseil municipal

ADMINISTRATION

SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h30

Mercredi et Vendredi de 10h à 12h

MAIRIE DE CHALEZEULE

13 rue de la cure – 25220 CHALEZEULE

Tél. 03.81.61.04.63 – Fax. 03.81.61.29.92

mairiedechalezeule@orange.fr

RECEVEZ LES PROCHAINES BREVES DE CHALEZEULE

PAR INTERNET

Adressez votre nom, prénom,
adresse domicile et adresse courriel à :
communicationchalezeule@gmail.com

LES PROCHAINES BREVES DE CHALEZEULE NOVEMBRE DECEMBRE 2019

Adressez vos annonces et articles
avant le 20 novembre 2019

communicationchalezeule@gmail.com



2 octobre

Inauguration Rétail Park

« On peut voir tout le chemin parcouru depuis septembre 2014, lorsque le prolongement du tramway est arrivé, et ce, afin de rééquilibrer l'Est, le Nord, l'Ouest. Une longue réflexion a abouti à la création d'un programme à taille humaine : 15 000 m², 650 nouvelles places de parking, 18 boutiques en liaison avec le centre commercial », explique Stéphane Moïse, directeur régional des opérations des centres commerciaux des Carrefour Nord et Est.



Selon Jean-Louis Fousseret, Maire de Besançon et Président du Grand Besançon, cette zone a subi « un vrai coup de jeune » : « Une agglomération, c'est un territoire vaste composé de secteurs variés. Le Président que je suis se doit de proposer un équilibre en termes d'implantations commerciales. Cette zone est loin d'être concurrentielle du centre-ville de Besançon, c'est une porte ouverte. Chaque habitant de la périphérie a le droit d'avoir accès à des secteurs commerciaux. Cette implantation était attendue des habitants », précise le président du Grand Besançon.

Cette remarque était d'ailleurs confirmée par Joceline Iwasinta, 1er adjointe à la mairie de Chalezeule et présidente du syndicat d'étude de l'est bisontin, qui espère que la zone sera davantage développée et que l'on « ne l'oubliera pas ».

Chacun a également insisté sur le rôle essentiel que Raymond Réylé, alors maire de Chalezeule, avait eu pour la réussite de ce projet.



« Les chalezulois sont très heureux de voir leur zone d'activités se développer. Depuis tant d'années en effet, l'Est Bisontin attend de pied ferme ce rééquilibrage des paysages commerciaux sur le Grand Besançon. Depuis le Rond-Point Coop où j'ai fait come beaucoup mes premiers pas en grande surface dans les années 70, en passant par l'Euromarché et l'arrivée de Carrefour, les Marnières ont changé leur manière de faire.



Le temps de la cathédrale Mischler est révolu tout comme les pièces auto de Chez Peugeot qui ont fait les beaux jours de la zone. L'offre commerciale s'est élargie et l'arrivée du tram lui a donné des ailes sous celles des avions de l'aérodrome local. D'artisanal à l'origine, sous l'impulsion de MM. Henriot-Colin et Robinet, l'espace a cédé la place aux commerces avec de grandes enseignes. Ce changement radical lié au contexte sociétal doit profiter également à celles et ceux qui occupent le terrain depuis des temps lointains et qui méritent un beau destin.

Sous le soleil chalezulois, je souhaite donc bon vent aux nouvelles enseignes dont les drapeaux vont flotter sur notre secteur. Merci au groupe Carmilla qui nous aura mis là ce que les habitants de l'Est Bisontin attendaient depuis longtemps.

Christian MAGNIN-FEYSOT
Maire de Chalezeule

3 octobre

Soirée Documentaire sur les Jardins de Cocagne



Dans le cadre de « Patrimoine Ecrits », la Bibliothèque municipale recevait Antoine Bozon pour la projection de son film documentaire « Les pieds sur terre ».

Ce film est l'histoire de rencontres sur quatre saisons d'hommes et de femmes en reconstruction « comme la nature et le temps peuvent l'être ». Loin des caricatures et des statistiques sociales ou économiques, c'est une écoute de gens qui sortent de galères en prenant un travail avec les Jardins de Cocagne.

En 1991 démarre à Chalezeule le premier Jardin de Cocagne, sous forme associative. En quelques années une cinquantaine d'autres Jardins de Cocagne voient le jour partout en France. Les Jardins de Cocagne sont des jardins maraîchers biologiques à vocation d'insertion sociale. À travers la production et la distribution de légumes à des adhérents-consommateurs, sous forme de paniers hebdomadaires, ces jardins permettent à des adultes en difficulté de retrouver un emploi et de (re)construire un projet personnel.

Les Jardins de Cocagne

3 chemin de la Combe Balland

25220 CHALEZEULE

Tél : 03 81 61 22 76

Mail : jardinsdecocagne@julienne-javel.org

Site : www.cocagneboutique.org



BREVES DE CHALEZEULE N°28

Edition : Commune de Chalezeule – ISSN

Dépôt légal : Août 2019

Impression : Est Imprim - 700 exemplaires sur papier recyclé.

Directeur de publication : Christian MAGNIN-FEYSOT

Coordination rédaction & mise en pages : Hervé GROULT

Ont participé à ce numéro :

Madelein eMAIRE, Andrée ANTOINE, Jacques WUILLEMIER,
 Laure PAVEAU, Jean-Claude MONNIOTTE, Victor CHATELAIN,
 Michèle PALUMBO, Patrick NORMAND, Jocelyne IWASINTA,
 Annie NIROUSSET, Marie-Lyne PEYRETON, etc.

3 octobre

Assises du numérique du Doubs



La Commune était représentée à ces Assises par Hervé Groult, Adjoint au maire. L'occasion de parcourir toutes les nouvelles fonctionnalités possibles en numérique pour l'école ou les supports de communications municipales.

La Commune a poursuivi son investissement pour des classes équipées de vidéoprojecteur interactif accompagné du renouvellement du parc d'ordinateurs en cohérence avec le dispositif Ordiclasse du Grand Besançon auquel la commune est adhérente.

Du 21 au 26 octobre 2019

Accueil de loisirs « nouvelle formule »



Si le « Voyage à travers le temps », thème de l'année, s'est poursuivi, l'accueil de loisirs des vacances s'est ouvert à l'automne avec une nouvelle formule : l'accueil le matin et le midi. Cela satisfait les familles et les enfants qui participent encore davantage à des activités ludiques, sportives ou culturelles, avec l'équipe du service animation, une semaine sur deux à chaque vacance.

La petite troupe de 20 enfants s'était téléportée cette fois au pays des Incas, où la danse de la pluie a fait son effet, avant de partir au temps des châteaux forts dans la peau du loup-garou.

Octobre

Opération Brioches

982 euros ont été recueillis pour 140 brioches vendues. Merci aux bénévoles: MM. Fénollar, Guillin, Missemmer et Mmes Billard, Favrot, Ferrand, Fuchs, Guillin, Laithier et Robbe.

Pour la réalisation de cette action solidaire un appel est lancé à toutes les personnes bénévoles qui désirent s'investir.

Coordonnées de la Référente pour le village :

Mme Guillin, tél : 09.53.58.22.78



Chalezeule célèbre le centenaire de la Première Guerre 1914-1918

Vendredi 9 novembre Journée Hommage

Lecture des élèves de textes d'enfants (école et collège) - Messages de Paix
Présences des associations Anciens Combattants



Rassemblement Place des œuvres



Accueil à la Maison Commune



Lectures de textes par les élèves de l'école et du collège
Journal d'une petite fille pendant la guerre et lettres de poilus



Lâcher du mot « Paix »

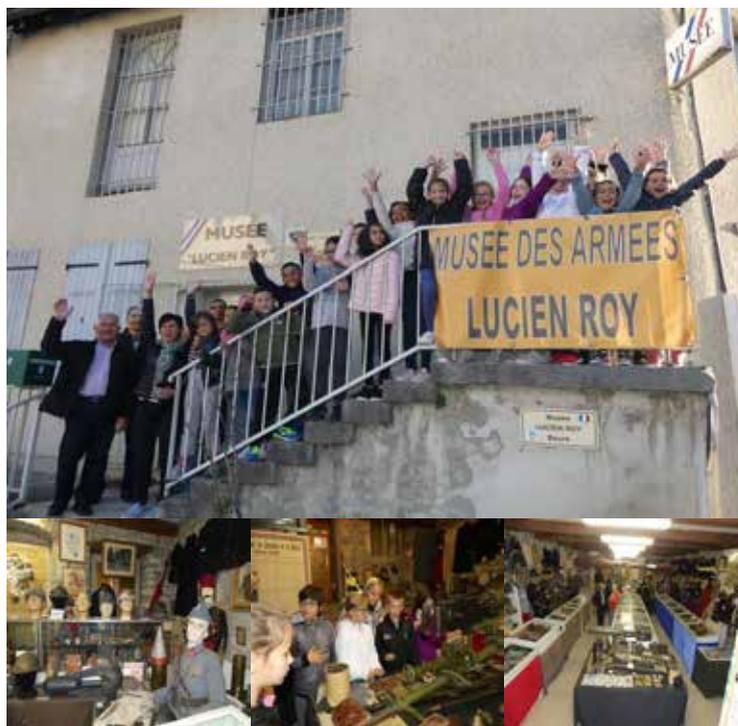


Les CM au Musée de Beure

Dans le cadre de la célébration du centenaire 1914/1918, les élèves de CM1 & CM2 se sont rendus au Musée Lucien Roy de Beure, à l'invitation du comité cantonal du Souvenir Français.

Ils ont été guidés par Bernard Bideau, le président, et les bénévoles du Musée, à travers la douzaine de salles et près de deux cents mannequins remarquables de réalité des conflits successifs que l'Europe a vécus. Chaque pièce évoque la souffrance des combattants grâce à tous ces objets, photographies, lettres, témoignages,... provenant de dons ou appartenant à des acteurs de ces moments tragiques.

Ce parcours éducatif touche les enfants directement, véritable cours d'histoire en trois dimensions. De quoi donner vie aux livres d'histoire au retour à l'école et être les porteurs de mémoire pour ne pas oublier qu'il y a cent ans, leurs aînés sortaient d'un conflit sans précédent et entraînent dans une paix trop fragile...



Conférence Agnès CÔTE

« Les femmes pendant la première guerre mondiale »

Agnès Côte, auteure du livre « Je suis toujours en bonne santé » (Editions bisontines du Sékoya) était l'invitée de la commune pour une intervention auprès des CM et a donné une conférence tout-public à Thise. Elle a évoquée en particulier les multiples expériences féminines durant le conflit et l'impact de la Grande Guerre sur la place des femmes dans la société. Comme l'exprime la place des « œuvreuses », les femmes ont donné des lettres féminines de noblesse à des métiers jusque-là réservés aux seuls hommes. Le courage de ces dames a permis au pays de continuer de vivre malgré tous les drames subis. En classe, elle a également partagé la vie des enfants en 1914/1918.



Intervention en classe à partir du Monument aux morts

Merci aux associations et bénévoles pour leur investissement pour l'organisation des événements du centenaire.



Ici le fleurissement et la décoration.



Cérémonie 11 novembre 2018



Anciens Combattants de Chalezeule
 Souvenir Français
 Association des Pupilles de la Nation
 Orphelins de Guerre et du Devoir
 6^{ème} Régiment du Matériel de Besançon
 Enfants de l'école
 Sapeurs-Pompiers
 Jeunes Sapeurs-Pompiers du Doubs
 Jeunes du collège Clairs-Soleils
 Jeunes Service Civique



Expositions

• **Village / Parcours Extérieur**
La Guerre 14-18 en Bande Dessinée
 Souvenir Français



• **Maison Commune / Expositions**
La Grande Guerre Office National des
 Anciens Combattants – Doubs



Cartes postales & Photographies
 Souvenir Français
Affiches Jacques Wuillemier



Repas des Anciens
 Combattants
 à l'Auberge.
 Le gâteau
 du centenaire.

1918
 2018



Une association qui s'enracine dans l'histoire : le Souvenir Français

Le Souvenir Français naît du refus d'une annexion. Celle de l'Alsace-Moselle au lendemain du conflit franco-prussien de 1870. C'est parce qu'ils n'acceptent pas que le territoire national soit amputé que des hommes et des femmes vont cultiver la passion du souvenir. Entretenir les tombes des combattants français tombés en 1870 et 1871 sera leur réponse. En 1887, François Xavier NIESSEN (1846-1919) un professeur d'origine alsacienne crée « Le Souvenir Français ». Le 7 mars 1888, son objectif est clairement affiché : « Nous annonçons la naissance d'une œuvre nouvelle dont la mission consiste à entretenir au milieu de nous et partout où le sang français a coulé, les tombes des soldats et marins morts au champ d'honneur ».

Entretien des monuments et sépultures

En quelques années, Le Souvenir Français érige ou participe à l'érection de centaines de monuments, plaques et stèles, et organise des milliers de cérémonies. Deux grands monuments portent fièrement cette volonté du souvenir en Alsace-Moselle – ceux de Noisseville et de Wissembourg. Durant la Première Guerre mondiale, les adhérents de l'association sont partout présents pour rendre hommage aux soldats morts pour la patrie. Francis SIMON, président du comité de Rennes, sera d'ailleurs l'inventeur d'un symbole national : la tombe du Soldat inconnu. Seconde Guerre mondiale, guerres d'Indochine et d'Algérie, la mobilisation du Souvenir Français restera entière tout au long du 20ème siècle aux côtés des communes érigeant leurs monuments aux morts et des associations d'anciens combattants portant le témoignage des combats.



Le comité cantonal du Souvenir Français aux côtés des autres associations de mémoire et des élus pour préparer le centenaire.

Le Souvenir Français est constitué d'hommes et de femmes qui ont en commun l'amour de la France. Ils savent que leur Nation est construite sur une histoire partagée. Cette histoire, ils la sauvegardent à travers l'entretien des sites de mémoire. Ils la font vivre lors de leurs cérémonies. Ils la transmettent aux plus jeunes grâce à des milliers d'initiatives - voyages mémoriels, expositions, rencontres - en France comme de par le Monde.



La Flamme de l'espoir



Pour donner corps à sa volonté de transmission aux générations futures, Le Souvenir Français propose depuis 2008, que les jeunes enfants soient associés aux cérémonies commémoratives en y allumant une bougie, véritable flamme de l'espoir, les préparant à prendre demain le relais du souvenir.

Le Souvenir Français s'adresse à tous, Français, étrangers, de toutes origines, de tous âges, de toutes opinions qui éprouvent un sentiment de fraternité et de gratitude à l'égard ceux qui sont morts pour notre Liberté.

En adhérant à l'Association vous vous engagez afin que l'histoire de la France au combat soit partagée par les Français ; les lieux de la mémoire combattante soient partout sauvegardés ; les principaux événements de notre histoire combattante soient régulièrement commémorés ; la connaissance de l'histoire combattante soit transmise aux jeunes générations. Tout proche de chez vous il y a un comité du Souvenir Français. Contactez son Président, M BIDEAUX.

Souvenir Français / Canton de Marchaux 1 rue du Sabotier 25640 MARCHAUX
Déléguée à Chalezeule : Joëlle COMTE

INFO +

Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Finja, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Ana Cristina, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volleyball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Miyuki, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Bernard EMORINE - AIN
bernard.emorine@gmail.com
09.88.66.68.45 / 06.80.11.97.34
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

Renseignements



17 novembre

Soirée Beaujolais



Devant le succès de ce nouveau rendez-vous et le nombre d'inscrits, le Trait d'Union Chalezeulois a donné rendez-vous cette année aux participants de la Soirée Beaujolais à la Maison Commune. Ambiance, avec modération, garantie festive.

18 novembre

Vide-grenier d'Automne de la SEP



Une Maison Commune pleine à craquer pour le 1^{er} vide grenier d'intérieur de la Société d'Education Populaire. Et chaque exposant était ravi de cette journée.

CASERNE EST BISONTIN



Le nouveau Préfet du Doubs, Joël Mathurin, s'est rendu à la Caserne des Sapeurs - Pompiers de Chalezeule, chemin Combe Balland.

Il a visité les lieux, rencontré les engagés et participé à un exercice.

7 décembre

Assises communautaires du Grand Besançon



Les deux sujets des 2èmes Assises communautaires du Grand Besançon où les élus de Chalezeule étaient présents, étaient issus du nouveau projet de territoire, Action Grand Besançon : les Grandes Heures Nature, l'outdoor dans un écrin culturel et Medtech, le laboratoire de la médecine du futur.

21 décembre

Réunion Participation Citoyenne



Une rencontre était organisée par la Brigade de Gendarmerie de Tarragnoz-Bouclans, dont dépend Chalezeule, pour faire un point sur le dispositif de Participation Citoyenne avec les volontaires de la commune et des environs. Celui-ci regroupe 185 personnes sur la circonscription pour un réseau qui permet l'envoi de 830 courriels d'alerte. L'effort de civisme et non de délation recherché permet d'éviter les cambriolages, de limiter le préjudice et de faciliter l'identification des auteurs et des objets volés. Les sigles TICP (technicien en investigation criminelle de proximité), GELAC (groupe d'enquêteurs permanent dédié aux cambriolages) et PSIG (peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) ont été détaillés. Des questions sur l'insuffisance des effectifs et la pertinence de systèmes de vidéo protection ont ponctué cette présentation très convaincante.

Quelques jours plus tard, Christian Magnin-Feysot, maire et Jacques Wuillemier, conseiller délégué à la sécurité, assistait à une réunion de bilan de la délinquance sur la circonscription en présence du Lieutenant Colonel Olivier Leblanc.

Ces deux réunions ont été l'occasion de remercier le capitaine Éric Louvet qui a annoncé son départ en retraite.



8 décembre

Dernier Téléthon ?



Autour de Jean-Luc Kaulek, coordinateur local, et de la SEP, une équipe de bénévoles des associations et de la municipalité s'est mobilisée pour proposer un programme d'activités et de défis : randonnée, bourse aux jouets et vêtements, défis jeux de société et tennis de table, challenge de crêpes et soirée moules frites.

Si des habitants avaient bien fait le déplacement, trop peu pour un engagement important du coordonnateur et des bénévoles pour un résultat en baisse. Jean-Luc souhaiterait passer le relais à une nouvelle personne engagée dans une association mais jusqu'à présent personne ne s'est manifesté pour reprendre le flambeau...

Résultats du Téléthon Chalezeule 2018 : 1486, 75€.

31 décembre

Départ en retraite de Myriam Tarin



Agent de service à la commune, Myriam TARIN a fait valoir à sa retraite à la fin d'année 2018. L'occasion pour ses collègues et les élus de lui fêter ce départ bien mérité par une petite réception. Au cours de celle-ci, le Maire, Christian Magnin-Feysot, a rappelé le moral légendaire dont elle a toujours fait preuve qui fait toujours dire qu'une solution peut constamment être trouvée.

« Le planning de jeune retraitée sera aussi chargé que celui de tous nos potes âgés qui cultivent leur jardin de famille où les petits-enfants nous poussent à rester jeunes » conclut-il.

Fleurs et cadeaux ont été remis à Myriam pour ses bons services auprès de la commune.

1309 habitants au 1^{er} janvier 2019 (INSEE)
Nouveau recensement individuel en janvier 2020.

CHALEZEULE

Village en fête!

2018-2019

SAMEDI 15 DECEMBRE
REPAS DES AÎNÉS

Centre Communal d'Action Sociale



Comme chaque année, l'équipe d'élus et de bénévoles du Centre communal d'Action sociale s'est mobilisée pour préparer, servir et animer le repas des aînés de la commune.

Si l'Auberge du village a été retenue pour les papilles et un jeune musicien pour l'animation dansante, les tables ont été dressées et décorées puis servies par les membres du CCAS. Le député et les conseillers départementaux étaient au côté du maire pour saluer chaque convive.

Ces jeunes de plus de 70 ans invités qui ont remercié la municipalité et le CCAS pour cette journée, pleine de sourires, qui finalement est passée trop vite.

DIMANCHE 16 DECEMBRE
PARADE DE NOËL !

Société d'Education Populaire de Chalezeule



Le Père Noël de la SEP, avec l'aide de la commune, est descendu, en personne, saupoudrer de neige le village et offrir aux enfants goûter et chocolat à l'approche des fêtes. Une parade animée par deux Gugengenmusiks les Herrison's Klick et les March'Mollo.



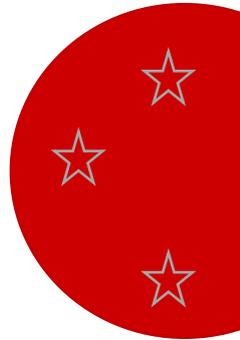
**VENDREDI 21 DECEMBRE
 NOËL DES ENFANTS**

Accueil de loisirs périscolaire.
Goûter Fraich'Kids.



**FÊTE CHEZ LES
 P'TITS LOUPS**

Structure Petite Enfance
Intercommunale



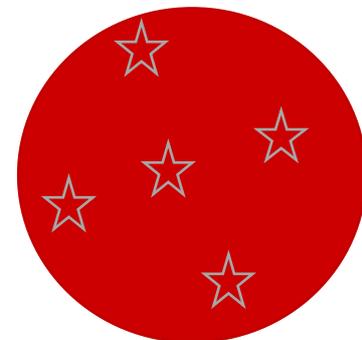
SPECTACLE AU RAM

Relais d'Assistance Maternelle
«The Niou Concert » de la Cie Badabulle

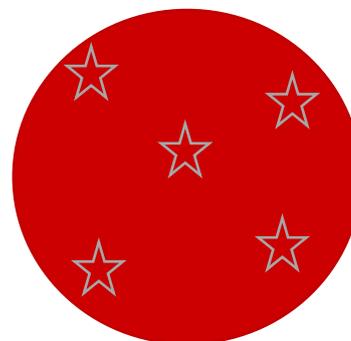
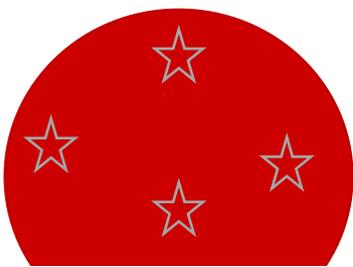


CRÈCHE FOURS A CHAUX

Calisiola
L'association Calisiola, fidèle à une tradition bien ancrée désormais dans la vie du village, installe chaque année une crèche dans les anciens fours à chaux. Les personnages grandeur nature ont fière allure dans ces murs que les nombreux visiteurs admirent à la nuit tombée.



**DIMANCHE 6 JANVIER
 VŒUX MUNICIPALITÉ**



25 janvier

L'Afrique se conte avec Kasongo



Les amis de la Bibliothèque ont invité l'Afrique pour une soirée de contes en invitant Kasongo, un habitant de Chalezeule d'origine congolaise.

Conteur à ses heures, il a transporté le public dans son Afrique natale et nous a fait partager dans la pure tradition orale, les histoires, que lui racontaient son grand père et son péril était accompagné en musique par Fedérica, tantôt à la guitare tantôt aux percussions. Ce fut une belle soirée empreinte de poésie et d'humour.

Championne

Cheima Hadjadi seconde à la coupe de France de karaté



La section karaté de la SEP a vu une de ses sociétaires, Cheima Hadjadi, terminer seconde minime de la coupe de France zone Nord à Chalons-en Champagne pour la grande joie de son professeur Didier Haas et de son coach Luc Menyomo. Autres élèves de Didier Haas ayant participé : Darlène, Emilie, Kyan (entente (IKS-Chalezeule), Gina, Evan (IKS), Marien Akambo, 7e titre de champion de France vétérans.

6 janvier

Vœux de la Municipalité



Une assistance nombreuse s'est rassemblée pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité. En présence du Sénateur, Jean François Longeot, du député Éric Alauzet, de Mmes et MM Départementaux Alain Loriguet et Odile Faivre-Petitjean et du Vice-Président du Grand Besançon, Alain Blessemaille, le maire, Christian Magnin-Feysot, est revenue sur l'année écoulée et les projets à venir.

Il est ainsi revenu sur la fête du village et fête du livre en mai qui a été un véritable succès « où tous les partenaires ont conjugué leurs talents pour un virtuel tout autant que réel feu d'artifice ». « La voie modes doux inaugurée ce jour-là a permis à de nombreux cyclistes et randonneurs de découvrir Chalezeule autrement que par sa zone déjà bien connue et de mieux en mieux pourvue ». Le bouclage de la voie jusqu'à Chalèze et la réouverture de la piscine relookée l'été prochain devrait satisfaire plus d'un grand bisontin et autres randonneurs ou cyclistes venus parfois de très loin.

Le maire a rappelé l'inauguration de l'espace commercial des Marnières, la sortie de terre des lotissements privés de Pray et des Epinettes qui ont apporté de nouveaux habitants, ou encore la dernière touche de peinture de l'intérieur de l'église.

En 2019, deux grands projets d'équipements verront le jour. Annoncés l'année dernière, les travaux d'extension nécessaire de l'espace périscolaire vont bientôt débuter avec son lot de contraintes particulières dans l'organisation écolière. Inscrits dans l'agenda d'accessibilité, les travaux de la mairie démarreront dès le bouclage du plan de financement. Le personnel communal autant que les usagers devront s'adapter pendant la période des travaux programmés et ils en sont d'avance remerciés.



COMMUNE
DE CHALEZEULE

Christian MAGNIN-FEYSOT
Maire de Chalezeule,
les membres du Conseil Municipal et le Personnel Communal

Vers une commune « autosuffisante » en électricité ?

Pour le premier magistrat, la nature est en danger et il est certainement temps qu'on s'en rende compte bien avant qu'on ait à lui en rendre, des comptes : « *Après la sécheresse inquiétante de l'été dernier, les crues ont recommencé leur lente activité comme si la nature voulait se rappeler à nous et nous démontrer que c'est vraiment elle qui commande* ».

Le maire a ainsi annoncé que sur l'ancienne carrière aujourd'hui rebouchée et où la déchetterie des Andiers s'est déjà étendue, le projet d'installer des panneaux photovoltaïques est en cours d'étude avec la CAGB et pourrait déboucher sur une étiquette de « commune autosuffisante en électricité » puisque l'énergie produite couvrirait la consommation électrique de 870 foyers.



Il évoqua également l'arrivée imminente de la fibre optique, la mise en œuvre du dispositif de « participation citoyenne », avec les gendarmes de la communauté de brigades de Tarragnoz-Bouclans.

L'eau et l'assainissement, l'urbanisme et la voirie désormais compétences intercommunales doivent être gérés en étroite collaboration avec les services du Grand Besançon qui sont très à l'écoute des propositions et des revendications parfois.

Enfin, il remercia très sincèrement les membres du personnel communal des services administratif, technique et périscolaire « *pour leur dévouement dans des contextes parfois difficiles qu'ils savent gérer avec sérénité* » ; et également pour le travail accompli les adjoints au maire tous très actifs et très impliqués dans tous les dossiers qu'ils ont à gérer, les membres du conseil municipal et des différents comités consultatifs ou commissions.

M. le Maire a souhaité la bienvenue à tous les nouveaux habitants et en particulier aux bébés chazeulois nés dans l'année :

Tom BERNARD, Ibrahim COSKUN, Malone BOITEUX, Asel MERT, Léo MALO COUSINAT, Noham FAYE, Ethan KOMBILA et Elif KEPE.

Un bon-cadeau était donné aux parents présents.

13 février

Ça joue toujours à la Ludo !



La Commune a renouvelé l'accueil de la Ludothèque 5 mercredis par an pour le plus grand plaisir des familles. Les enfants en bénéficient également à la fois en classe et aux Tap quinze jeudis par an.

A la même heure, le tennis de table de la SEP laisse la place mais propose une animation parallèle.

Du 18 au 22 février

Retour vers le futur



Semaine mouvementée pour les 35 enfants de l'accueil de loisirs des vacances d'hiver. Axés sur le futur, l'équipe d'animation avait programmé une série d'activités thématiques : confection de gâteaux-fusées, de serre-têtes connectés, d'un robot-soucoupe et d'une jolie fresque futuriste. Une sortie au Laser-Game local et au bowling pour les plus petits a complété cette nouvelle semaine à travers le temps.

Jeudi 14 mars Place de la Santé



Les élus de la Commune étaient présents au débat organisé par la Mutualité française « Place de la Santé » sur la question du Grand âge et l'autonomie : liberté de choix, rôle des aidants, réduction du reste à charge des familles, rénovation et construction d'EPADH, ... autant de sujets et d'enjeux abordés pour réfléchir ensemble à la place des ainés dans nos villages et territoires. Des études et échanges qui alimenteront la politique de demain du Centre Communal d'Action Sociale.

LE BUDGET COMMUNAL

Le fonctionnement

| | DEPENSES | 2 016 | 2 017 | 2 018 | 2 019 |
|--|----------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| | | Réalisé | Réalisé | Réalisé | Budgétaire |
| CHAPITRE 011 / Charges à caractère général | | 272 757 | 290 437 | 280 957 | 336 200 |
| CHAPITRE 012 / Charges personnel | | 423 872 | 441 599 | 435 768 | 432 900 |
| CHAPITRE 014 / Atténuations de Produits | | 8 419 | 7 217 | 337 | 0 |
| CHAPITRE 022 / Dépenses imprévues Fonctionnement | | | | | 5 000 |
| CHAPITRE 023 / Virement section investissement | | | | | 273 924 |
| CHAPITRE 042 / Opération d'ordre entre section | | 3 959 | 10 284 | | 3 319 |
| CHAPITRE 65 / Autres charges gestion courante | | 218 143 | 187 124 | 110 921 | 139 900 |
| CHAPITRE 66 / Charges Financières | | 26 388 | 21 572 | 16 971 | 15 000 |
| CHAPITRE 67 / Charges Exceptionnelles | | 130 | 2 670 | 40 212 | 40 000 |
| TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT | | 953 668 | 960 903 | 885 165 | 1 246 243 |

| | RECETTES | 2 016 | 2 017 | 2 018 | 2 019 |
|--|----------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | | Réalisé | Réalisé | Réalisé | Budgétaire |
| CHAPITRE 002 / Excédent antérieur reporté Fonctionnement | | | | | 197 600 |
| CHAPITRE 013 / Atténuations de charges | | 22 077 | 41 160 | 37 692 | 21 000 |
| CHAPITRE 070 / Produits des services | | 32 691 | 31 356 | 28 362 | 27 800 |
| CHAPITRE 073 / Impôts et taxes | | 898 167 | 902 971 | 917 043 | 881 674 |
| CHAPITRE 074 / Dotations et participations | | 136 511 | 122 401 | 72 195 | 52 189 |
| CHAPITRE 075 / Autres produits de gestion courante | | 45 117 | 38 990 | 41 067 | 65 980 |
| CHAPITRE 077 / Produits exceptionnels | | 18 482 | 10 983 | 35 410 | |
| TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT | | 1 153 045 | 1 147 861 | 1 131 770 | 1 246 243 |

L'investissement

| | DEPENSES | 2 016 | 2 017 | 2 018 | 2 019 |
|---|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| CodeArticle | Libellé Article | Réalisé | Réalisé | Réalisé | Budgétaire |
| CHAPITRE 001 / Solde d'exécution d'inv. Reporté | | | | | 294 895 |
| CHAPITRE 10 / Dotations Fonds divers Réserves | | | | 112 601 | |
| CHAPITRE 16 / Remboursement d'emprunt | | 119 947 | 124 825 | 84 349 | 71 545 |
| CHAPITRE 20 / Immobilisations incorporelles | | 17 572 | 3 960 | 42 652 | 38 800 |
| CHAPITRE 204 / Subventions d'équipement versées | | 4 726 | | 3 318 | 39 712 |
| 2111 | Terrains nus | 654 | | | 41 473 |
| 2113 | Terrains aménagés sauf voirie | | | | 46 000 |
| 2116 | Cimetières | | | 27 063 | 36 456 |
| 2128 | Autres agenc. et aménagement | | 5 130 | | 8 000 |
| 21311 | Hôtel de ville | 7 267 | | 25 067 | 191 000 |
| 21312 | Bâtiments scolaires | 17 369 | 13 173 | 3 237 | 503 200 |
| 21318 | Autres bâtiments publics | 224 742 | 16 132 | 8 359 | 10 000 |
| 2132 | Immeubles de rapport | | 226 | 959 | 5 000 |
| 2151 | Réseaux de voirie | 25 549 | 18 330 | 21 777 | CAGB |
| 21534 | Réseaux d'électrification | 11 093 | | 4 068 | 25 000 |
| 2156 | Matériel d'incendie | | | 751 | 3 250 |
| 21568 | Autre matériel et outillage | 1 853 | 3 989 | | 5 250 |
| 2161 | Oeuvres et objets d'art | 6 000 | 14 000 | | |
| 2183 | Matériel de bureau et info. | 19 795 | 8 072 | 14 905 | 10 000 |
| 2184 | Mobilier | 3 329 | 1 047 | 1 532 | 5 000 |
| 2188 | Autres immo corporelles | | 5 260 | 333 | 10 000 |
| CHAPITRE 21/ Immobilisations corporelles | | 317 651 | 85 359 | 108 051 | 899 629 |
| TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT | | 579 843 | 338 969 | 350 971 | 1 344 581 |

| | RECETTES | 2 016 | 2 017 | 2 018 | 2 019 |
|--|-----------------------------|---------------|----------------|---------------|------------------|
| CodeArticle | Libellé Article | Réalisé | Réalisé | Réalisé | Budgétaire |
| CHAPITRE 021 / Virement de la section Fonctionnement | | | | | 273 924 |
| CHAPITRE 024/ Produits des cessions | | | | | 100 000 |
| CHAPITRE 040 / Opérations d'ordre entre section | | | 10 284 | | 3 319 |
| 10222 | FCTVA | | 26 793 | 10 720 | 18 418 |
| 10226 | Taxe d'aménagement | | 25 832 | 45 356 | 40 000 |
| 1068 | Excédents de fonctionnement | | 149 389 | 11 634 | 294 895 |
| CHAPITRE 10 / Dotations Fonds divers Réserves | | | 202 014 | 67 710 | 353 313 |
| CHAPITRE 13 / Subventions d'investissement | | 95 044 | 7 050 | | 400 455 |
| CHAPITRE 16 / Emprunts et dettes assimilées | | | | | 213 570 |
| TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT | | 95 044 | 219 349 | 67 710 | 1 344 581 |

quelques exemples bp 2019

Charges à caractère général ?

quelques exemples bp 2019

| | |
|-------------------------------|--------|
| Energies, eau, chauffage,.... | 59 000 |
| Alimentation | 36 500 |
| Prestations de services | 73 000 |

Autres charges gestion courantes ?

| | |
|---|--------|
| Indemnités élus | 50 500 |
| Centre Communal d'Action sociale | 10 000 |
| Subventions aux associations | 34 000 |
| Participation SYDED (crèche, école de musique...) | 7 700 |

Produits de service ?

| | |
|---------------------------------|-------|
| Accueil de loisirs périscolaire | 500 |
| Concessions de cimetières | 25000 |

Impôts et taxes ?

| | |
|---------------------------------|--------|
| Taxes foncières et d'habitation | 315000 |
| Attribution de compensation* | 412000 |
| Taxe locale sur pub extérieure | 90000 |

*60000 Dotation Solidarité communautaire x4

suite à l'ouverture des commerces

Dotations et participations ?

| | |
|----------------------------------|-------|
| Dotations de l'Etat | 26710 |
| Etat Projet éducatif 4 jours 1/2 | 5200 |
| CAF du Doubs | 7500 |

Autres produits de gestion ?

| | |
|----------------------|-------|
| loyers des logements | 41200 |
|----------------------|-------|

0%

Les élus en 2014 s'étaient engagés à ne pas augmenter les taux des taxes communales (habitation et foncière) en maîtrisant le budget. Pari réussi.



Les taux restent inchangés pour la 5^{ème} année : taxe d'habitation 4.92%, taxe foncière bâti 5.83% et taxe foncière non bâti 12.53%.

PLAN PLURIANNUEL INVESTISSEMENT



Retrouvez les principaux travaux et équipements 2018/2019 en page 49 dans le Plan Pluriannuel d'investissement.

Espace d'Activités Chalezeule - Thise 1,8 Million d'euros pour les eaux pluviales



D'importants travaux ont lieu depuis juin 2018 sur l'espace d'activités Chalezeule Thise. Le Grand Besançon et son conseil d'exploitation d'eau et assainissement ont engagé un chantier de la gestion des eaux pluviales.

Pour un coût estimé de 1,8 M €, subventionné par moitié par l'Agence de l'Eau, 3200 ml de réseaux de collectes des eaux pluviales sont créés ainsi que cinq bassins d'infiltration ayant une capacité de 250 m³ à 600 m³. Des trous de 25 m de profondeurs sont réalisés par forage placés sous les bassins pour permettre de réintroduire ces eaux dans le sol, pour limiter les excédents.

A l'origine, une partie des eaux pluviales de la zone partait à la station d'épuration de Port Douvot et donc traitée inutilement. Au début du chantier, Christophe Lime, présidente du conseil d'exploitation précisait que le Grand Besançon allait accompagner les entreprises pour les connexions nécessaires. Andrée Antoine, Adjointe au Maire, représentait la commune au côté d'élus de Thise et du Grand Besançon.



Vers une commune « autosuffisante » en électricité ?

Lors des vœux en début d'année, le premier magistrat, Christian MAGNIN-FEYSOT, évoquait « *la nature en danger* » et il est certainement temps qu'on s'en rende compte bien avant qu'on ait à lui en rendre, des comptes : « *Après la sécheresse inquiétante de l'été dernier, les crues ont recommencé leur lente activité comme si la nature voulait se rappeler à nous et nous démontrer que c'est vraiment elle qui commande* ».

Il a ainsi annoncé que sur l'ancien terrain de l'ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes) dont l'exploitation est aujourd'hui terminée et où la déchetterie des Andiers s'est déjà étendue, un projet d'installer une centrale au sol de panneaux photovoltaïques est en cours d'étude avec le Grand Besançon.

La surface brute disponible est de 3.4 ha. Un budget d'investissement de 400 k€ a été prévu pour la requalification paysagère du site. Une société a été chargée de réaliser une étude préalable au projet.

Les premiers résultats de l'étude font apparaître que le projet est viable et que la production annuelle serait de 870 foyers, soit l'équivalent de la commune. Une première estimation des travaux est de 1 300 000 €. Des aides de l'Etat sont actuellement importantes.

Lu dans le « Plus le Magazine du Grand Besançon »

Diagnostic par hélicoptère des réseaux électriques de notre commune



Afin d'entretenir et de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ENEDIS investit chaque année pour organiser la visite préventive d'un tiers environ du réseau électrique aérien 20000 volts. Le programme 2019 sur le Doubs et les départements limitrophes, a concerné 800 kilomètres de lignes, dont certains sont situés sur le territoire de notre commune d'où le passage au printemps dernier d'un hélicoptère à basse altitude.

Ces survols ont pour objectif de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés. Analyser la végétation de part et d'autre des supports afin d'établir des plans d'élagage.

Le résultat de l'inspection permet aux équipes d'ENEDIS d'établir un diagnostic précis et de programmer en conséquence les interventions qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance. Les clients bénéficieront par conséquent d'une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant des pannes latentes.

ENEDIS a confié ce diagnostic des lignes à la société Jet Systems hélicoptères services est intervenu ces dernières semaines.



17 mars

Le carnaval défie la pluie

La Guggenmusik des March'Molo a emmené petits et grands à travers les rues du centre du village, bravant la mauvais météo du jour, annulant le défilé dans le haut du village. Un char confectionné par la SEP et le TUC a colorié le ciel et donné le sourire aux enfants.

A la Maison Commune, l'équipe du service animation attendait les costumes en tout genre pour un défilé concours qui prima les plus beaux ou insolites d'entre eux. Un grand merci aux élus et bénévoles pour assurer la sécurité du parcours.



Du 15 au 19 avril

Dernier voyage dans le temps : Sauver la planète !

Encore un accueil complet avec 36 inscrits. 36 enfants avec pour défi : sauver la planète avec des jeux sportifs, des expériences scientifiques, la création de M. Gazon, nettoyons la nature et journée au Dino zoo !



D'avril à juin

Atelier Mémoire « Peps Eurêka »



Le CCAS de Chalezeule a mis en place un atelier « Bons jours » pour entraîner ses neurones « Peps eurêka » en partenariat avec la Mutualité française. Quinze chalezulois ont bénéficié de ces séances ludiques et participatives d'avril à juin. Plusieurs stratégies de mémorisation étaient proposées, afin de limiter les trous de mémoire et d'améliorer la confiance en soi.

65 % des personnes de plus de 60 ans et 70 % des plus de 70 ans se plaignent de trous de mémoire sans que cela ne révèle pour autant un problème particulier de santé. Il peut s'agir d'un manque d'entraînement des fonctions cérébrales. C'est pourquoi les caisses de retraite regroupées au sein du GIE Impa et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté, proposent Peps eurêka.

L'atelier est animé par un animateur formé à la méthode, issue du Neuropeps élaboré par la neuropsychologue Jocelyne de Rotrou. Cet atelier fait partie de l'offre globale des Ateliers Bons Jours lancée en janvier 2018.

Les recherches en neurosciences ont établi que le cerveau peut se modifier favorablement, dans sa structure et dans son fonctionnement, sous l'effet de stimulations constantes et appropriées, quel que soit l'âge. On reconnaît aujourd'hui l'impact sur notre cerveau d'une alimentation équilibrée, du respect des cycles de sommeil, des stimulations intellectuelles, psychoaffectives et sociales, de la régulation du stress, comme autant d'alliés naturels à solliciter.

Les ateliers « Bons Jours » sont mis en place sur toute la Bourgogne-Franche-Comté et proposent des animations autour de 7 thématiques : nutrition, équilibre, forme, mémoire, sommeil, santé, vitalité.

D'autres ateliers seront proposés en fin d'année.



Interdiction de brûler ses déchets

Le brûlage des déchets, végétaux et autres en plein air est interdit par la loi, néanmoins, cette activité est toujours pratiquée.

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées désagréables), le brûlage des déchets verts contribue à la dégradation de la qualité de l'air. Ces brûlages peuvent également être à l'origine de départ de feu dans les jardins (ex: haies), pouvant se propager à des cabanons voire des habitations.

De nombreuses solutions existent pour valoriser ses déchets verts :

- Compostage
- Broyage
- Paillage
- Collecte en déchetterie

L'interdiction est réglementée par la circulaire du 28 novembre 2011 relative au brûlage à l'air libre des déchets verts du Ministère de l'Environnement et le règlement sanitaire départemental. Il est également possible d'alerter la mairie.

Toute incinération de végétaux est passible d'une contravention de 450 € (article 131-13 du code pénal).

Soyons citoyens, respectons notre environnement.



**UN ESSAIM
D'ABEILLES ?
NE LE DETRUISEZ PAS !
APPELÉZ LOIC !**

Chaque printemps, les abeilles, toujours très malines, trouvent un moyen contre la crise du logement dans leur ruche devenue trop petite. La moitié de la colonie quitte la ruche afin de trouver un nouvel habitat : on appelle ce phénomène l'essaimage. Si vous repérez ou trouvez un essaim suspendu dans un arbre, accroché à un mur ou bien ailleurs, ne le détruisez pas !

Vous pouvez appeler Monsieur Loïc MINET, apiculteur, au 06.19.30.25.81 qui se chargera de le récupérer gratuitement et en échange vous donnera la saison suivante un bon pot de miel issue de cet essaim.



Poubelles



Une fois le ramassage des poubelles réalisé chaque mardi, il ne faut pas oublier de ne pas les laisser sur la voie publique et de les ranger le jour même de la collecte.

Compostage

Vous habitez dans une maison pourvue d'un jardin ou d'un espace vert ?

**Téléchargez plaquette sur www.sybert.fr
Rubrique « Comment réduire mes déchets »
« Je composte »**

Tél 03.81.87.85.71.



Depuis 2018, l'achat d'un composteur (40 euros) est possible après participation à un atelier pratique sur les bases du compostage (1 heure environ). Les prochaines dates de formation compostage ont lieu les : samedi 14 septembre (9h, 10h, 11h), vendredi 18 octobre et mercredi 20 novembre (14h, 15h, 16h). Au Pôle de valorisation des Déchets du SYBERT 48 rue Einstein à Besançon.

Plan fleurissement



35 points fleurissement ont été recensés.

Le Comité consultatif Travaux, Cadre de Vie et Environnement animé par Benoît Charpy, Adjoint au Maire, en concertation avec les agents des services techniques, a adopté un plan de conduite et de suivi du fleurissement pour la commune.

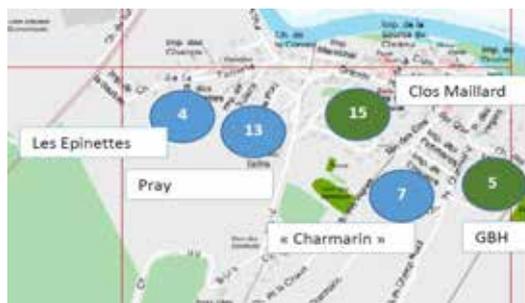
Les objectifs sont :

- Maintenir un fleurissement varié de qualité sur l'ensemble de la commune
- Promouvoir la biodiversité et respecter l'environnement
- Diversifier les fleurissements pérennes et de saison face aux nouveaux changements climatiques
- Anticiper les périodes de sécheresse / fortes chaleurs
- Limiter la consommation d'eau et utiliser eau pluviale (Récupérateurs eau)
- Bannir les produits phytosanitaires (depuis 2008 puis interdit en 2018)
- Favoriser, soutenir et accompagner les fleurissements « citoyens »
- Réorganiser une à deux journées de plantation avec les habitants et élus volontaires

Un premier bilan et une actualisation sont prévus début 2020.

Un même plan est en cours pour l'entretien des espaces verts, aires de jeux, localisation des panneaux d'informations et les poubelles.

Le village se développe



Robert Stepourjine, Vice-Président de l'Habitat au Grand Besançon, est venu présenter au Conseil Municipal le programme local de l'habitat (PLH) du Grand Besançon.

Le PLH est un outil de définition et de pilotage de la stratégie de développement en matière d'habitat (102 641 logements). Le territoire du Grand Besançon compte 68 communes, 192 816 habitants ; 102 641 logements dont 91 222 résidences principales et 2 800 copropriétés.

Le nombre de communes disposant de logements locatifs conventionnés est de 42 (dont Chalezeule = 21 logements).

Ces objectifs et actions doivent permettre au territoire de répondre aux besoins en logements de toutes les catégories de la population. Il vise particulièrement à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, à améliorer l'accessibilité et à créer les conditions de développement durable. Pour Chalezeule, la « cible » est de 10 logements à créer par an sur 2013-2019. Sur 2013 à 2016 : 3 ont été créés par an. De nombreuses opérations en cours (Pray 13, Epinettes 4, réouverture GBH 5, Clos Maillard 15, Charmarin 7, ...) devraient couvrir les objectifs dans les deux années qui viennent.

Bientôt à la Commune un véhicule recyclé et électrique



Recyclons des véhicules électriques d'occasion à prix doux, tel est le leitmotiv de La Poste, via sa filiale de gestion de flottes Véhiposte, et de ses partenaires, le Grand Besançon et le Club Face. Ils ont travaillé ensemble à la vente en ligne de plus de 50 véhicules électriques utilitaires d'occasion à prix raisonnables, à l'attention des collectivités mais aussi des associations, des clubs, commerçants et entreprises du territoire. Une première à destination d'un territoire !

Le Maire de la Commune, Christian Magnin-Feysot, a cliqué le premier pour cette vente en ligne (entre 2500 et 3500 €). Le véhicule électrique jaune d'occasion, une Renault Kangoo ZE utilitaire deux places, arrivera prochainement dans les services de la commune. Révisé et garanti 6 mois, c'est un des véhicules de six ans et d'environ 65 000 km, dont la batterie (environ 100 km d'autonomie) fera l'objet d'un contrat de location en parallèle avec Renault.

Riche d'une soixantaine d'entreprises engagées, le Club FACE agit pour l'inclusion par l'emploi et la transition énergétique.

Le Grand Besançon a répondu favorablement à cette initiative, car dans son Plan Climat Air Energie Territorial, l'agglomération a pour ambition de devenir un territoire à énergie positive, c'est-à-dire un territoire qui divise par deux ses consommations d'énergie et met en œuvre des énergies renouvelables. Le mot d'ordre est simple : mobilisez-vous pour une mobilité douce et accessible, une évidence pour la planète !

CHALEZEULE

VILLAGE

RESPECT

Bruits
Feux
Déchets
Chiens
Propreté
Sécurité



COMMUNE DE CHALEZEULE

Bruits ! Les horaires autorisés pour engins bruyants (tondeuse, tronçonneuse,...) sont du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-19h30, le samedi 9h-12h et 15h-19h30, et le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

+ **Se retrouver entre amis le soir, profiter des beaux jours**, c'est permis ! Mais ne gâchez pas la fête en gênant le voisinage et prévenez-le de la soirée annoncée !

Feux ! Il est interdit de brûler dans son jardin des déchets verts : ils doivent être déposés en déchetterie.

Déchets ! Le dépôt sauvage de quelque nature que ce soit est interdit sur le territoire de la commune aussi bien sur le domaine public que sur les terrains privés.

Chiens ! Un animal de compagnie hors de la surveillance de son maître est un animal errant. La commune peut faire appel à une entreprise de fourrière pour le remettre au refuge SPA. Et il est fait obligation de procéder au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, les espaces verts et espaces de jeux.

Propreté ! Dans le village, dans la forêt,... chacun est invité à garder propre les rues, les espaces verts, les aires de jeux,... Des poubelles sont installées à cet effet. Gardons notre village propre et fleuri !

Sécurité ! Les plantations bordant les voies publiques ne doivent pas gêner la circulation des véhicules et piétons, et l'éclairage public. Les riverains ont l'obligation de procéder régulièrement à la taille des haies et autres arbres surplombant ou débordant sur le domaine public. + Ne pas oublier de balayer les feuilles mortes le long de leur propriété.

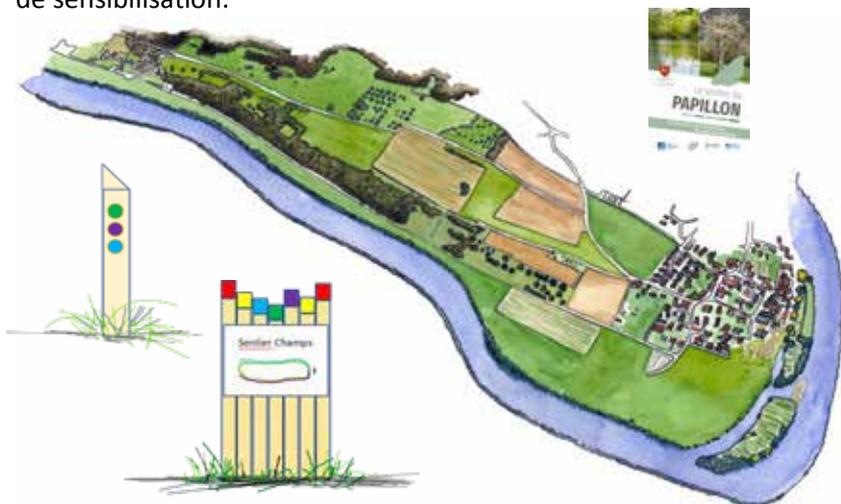
Le stationnement et l'arrêt, même de courte durée, sur le trottoir est interdit sauf sur les emplacements délimités. Pensez aux piétons, aux enfants, aux passages de poussettes, de landaus et aux déplacements des personnes handicapées.

Le projet participatif biodiversité Bientôt un sentier du Papillon !



La Commune de Chalezeule, le Département du Doubs et la Ligue de Protection des Oiseaux – LPO Franche-Comté se sont associés en 2018 pour animer dans le village un projet participatif de découverte et d'actions en faveur de la biodiversité*.

La LPO, soutenu par le Département, a présenté les enjeux de biodiversité et la biodiversité communale, et a accompagné la commune et un groupe d'habitants dans un projet de protection ou de sensibilisation.



Le groupe d'habitants, après avoir échangé sur les projets possibles (Livret Atlas Biodiversité communale, panneaux d'informations, jardin partagé familles, jardins des enfants – espace de jeu, refuge d'oiseaux, hôtel à insectes, espace de loisirs / biodiversité, vergers, zones sauvages et enherbées, mare pédagogique, poulailler municipal, cabanes, entretien des îles, îlot de sénescence (côte fort benoit)...), a mené un projet de sentier pédagogique de sensibilisation et de présentation de la biodiversité communale.

Le parcours proposé constitue une boucle entre le village et les Près de Vaux par la voie modes doux et le chemin de Charmarin, avec départs et arrivés au stade de trois circuits : un long, un court et un « tout accessible ».

Il est constitué de 16 étapes matérialisées par une borne en bois avec un symbole (fleur, insecte, faune,...). Chaque étape renvoie à ce livret pour présenter d'un espace, un lieu de biodiversité, une flore, faune, insecte,... particulier.

Le groupe a assuré la conception du livret de 20 pages (rédaction des textes, recherche images, ...) avec un accompagnement LPO (Merci Thomas !) et a recherché des illustrations et demandé des dessins d'enfants à l'école.

Le projet est financé par la Commune et Grand Besançon Métropole.



| Fonctionnement | | | |
|------------------------------|-----------------|----------|-----------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| Accompagnement LPO | 2 000 € | Commune | 4 567 € |
| QR Code | 25 €/an | | |
| Total | 2 025 € | | 2 025 € |
| Investissement | | | |
| Dépenses | | Recettes | |
| PAO livret & plan | 1 750 € | | |
| Impression 1200 ex | 792 € | | |
| Bornes + panneau information | 6 059 € | Commune | 6 451 € |
| | | CAOB 25% | 2 150 € |
| Total | 8 601 € | | 8 601 € |
| Total | 10 226 € | | 10 226 € |



2018

Présentation par la LPO de la biodiversité communale, rencontres avec les habitants, balade découverte des oiseaux,...



De février à juillet 2019

Rencontres et repérage des étapes, études et rédaction des textes, photographies,... et repas partagés !



6 juin 2019

Présentation au Conseil municipal

*Le portrait Biodiversité du village



La première action de la LPO a été de recenser et mettre en avant la biodiversité communale. Le résultat vous est offert : une affiche relevant les particularités de notre territoire en milieux naturels, plantes, insectes, mammifères, oiseaux...



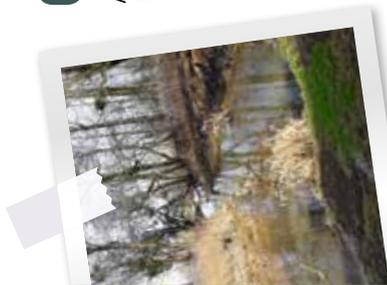
Commune de CHALEZEULE

Si ma commune était...

Un milieu naturel



1 Une mosaïque de milieux agricoles



... **Sur le coteau dominant le Doubs** : Ce type de paysage est de plus en plus rare et particulièrement intéressant : des prairies plutôt sèches, des pelouses et des vergers composent une mosaïque parcourue d'un réseau de haies, de bosquets et de petits bois. La structure hétérogène du paysage permet l'installation d'une flore diversifiée et offre des milieux de vie variés pour la faune.

2

Aux abords du village, des îlots isolés par des bras du Doubs sont colonisés par une végétation variée : saules et aulnes adaptés à pousser les pieds dans l'eau, friches humides à hautes herbes exubérantes (ortie, reine-des-prés, etc.), flore aquatique immergée ou flottante. En été, les berges émergées voient apparaître des plantes amphibiés spécifiques. Le Canard chipeau et le Canard siffleur sont régulièrement observés dans ce secteur durant l'hiver.

3 Une pelouse sèche

Les pelouses n'ont rien à voir avec les gazons de nos jardins ! Ces végétations herbacées, clairsemées et rases, se développent naturellement sur des sols peu épais, exposés à des conditions de chaleur et de sécheresse. Tout un cortège de plantes remarquables d'affinité méditerranéenne est pourtant adapté à ces contraintes. Traditionnellement pâturées, les pelouses sèches se raréfient à cause de l'abandon de cette pratique.

4

Un verger

Certains oiseaux sont typiques des vergers. La Huppe fasciée ou le Torcol fourmilier, tous deux cavernicoles, vont profiter des cavités présentes dans les arbres fruitiers les plus vieux pour établir leurs nids. Récoltes, jus de fruits, confitures... Un verger utilisé est un verger sauvegardé ! Redonnons-leur vie !



Si ma commune était...

Un insecte

5

Le grand nègre des bois

Ce grand papillon sombre vole en été sur les coteaux calcaires secs. Il recherche des pelouses et prairies sèches ensoleillées avec de grandes herbes et des buissons ou les lisières de boisements.



Si ma commune était...

Une plante



Le muscari botryoïdes

13

Cette espèce de muscari est vulnérable et en régression dans la région. Ses grappes de fleurs bleues apparaissent tôt au printemps dans des milieux de type « pelouse sèche » ou sous-bois clairsemé, voire sur des talus en bord de chemin. Il ressemble beaucoup au muscari à grappes, également rare, mais moins menacé.



ESPÈCE PROTÉGÉE

Si ma commune était...

Un oiseau



Le harle bièvre

12

Ce canard qui se nourrit de poissons niche dans des cavités (falaises, gros arbres, bâtiments). Bien avant de savoir voler, les petits canetons se laissent tomber de très haut puis marchent avec leurs aînés jusqu'à l'eau. Cette espèce est en forte progression dans l'Est de la France, Franche-Comté comprise, depuis le début des années 1990.



La sittelle torchepot

10

« Torchepot » fait référence à sa faculté de maçonner l'entrée d'une cavité présente dans un arbre pour l'adapter à sa taille et ainsi protéger le nid des prédateurs. La protection des oiseaux cavernicoles, des chauves-souris voire de certains insectes est intimement liée à la gestion des forêts et à la conservation des arbres morts ou au moins des vieux arbres à cavités.



Le petit mars changeant

6

Il est dit « changeant » car ses ailes arborent des reflets bleu-violet variables selon l'incidence de la lumière. Il est toutefois plus rare et menacé que son cousin le grand mars changeant.

Il recherche des boisements humides conservant différents étages de végétation. Ses chenilles se nourrissent de feuilles de peupliers (essences locales), de trembles ou de saules.

Par contre, les peupliers issus de plantations, aux feuilles plus coriaces, lui sont défavorables.



Si ma commune était...

Un mammifère



7

Le castor d'Europe

Depuis sa protection en 1909 dans les Bouches-du-Rhône et quelques opérations de réintroduction en France, le plus grand rongeur d'Europe est de retour. Il remonte peu à peu le Doubs. Ne soyez donc pas étonnés de trouver des branches écorcées, d'autres taillées en forme de crayon, voire un tronç abattu. Son comportement est plutôt nocturne. Il se nourrit uniquement de végétaux.



Si ma commune était...

Un amphibien



8

La grenouille rousse

De la couleur des feuilles mortes ou de la terre, elle se fond avec celle du sol. Elle passe en effet une grande partie de son temps à se nourrir d'insectes et autres petites bêtes terrestres. Sa peau fine la rend très sensible aux polluants tels que les pesticides. Profondes ou non, les mares pourront accueillir ses œufs.



Une hirondelle

9

L'hirondelle rustique construit son nid dans les étables ou les garages, l'hirondelle de fenêtre sur les façades des bâtiments. Une baisse significative de leurs effectifs est constatée depuis les années 1970. La LPO Franche-Comté accompagne les propriétaires dans la mise en place d'aménagements pour assurer la meilleure cohabitation possible.



Hirondelle rustique

11

Le milan noir

Observable de mars à septembre, ce rapace vit à proximité des zones humides. Il se nourrit principalement de poissons morts, notamment de poissons. Il est reconnaissable en vol par sa couleur marron foncé et une queue triangulaire légèrement échancrée. Il peut être confondu avec le milan royal, plus clair, avec une tache blanche sous chaque aile et à la queue plus échancrée.



Portrait de LA BIODIVERSITÉ



Cette affiche vous présente les milieux naturels, la flore et la faune typiques et/ou rares de CHALEZEULE. Elle permet de prendre connaissance des enjeux liés à la protection de la biodiversité communale afin qu'ils soient le mieux pris en compte possible dans la gestion du territoire. La liste complète des espèces et leurs statuts de protection est disponible en mairie et sur WWW.SIGOGNE.ORG

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

le Département
DOUBS



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ





Espace biodiversité jardins & jeux : le projet des enfants

La commune est devenue fin 2018 propriétaire d'un terrain adjacent à la cour de l'école, afin de créer un nouvel espace pour les enfants de l'école à la fois d'éducation à l'environnement et de nouveaux jeux de motricité pour les plus petits.

Les élus ont souhaité que les enfants participent à l'aménagement et à la création de ce futur espace. La commune a fait appel au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) du Doubs pour accompagner les enfants et animer avec Victor jeune service civique « environnement », ces ateliers de concertation, conception et réalisation. Dans le cadre du temps d'activité périscolaire (TAP), les enfants ont « imaginé, construit et réalisé ce jardin », précise Hervé Grout, Adjoint au Maire de à l'action éducative.



De novembre à décembre 2018, un sondage auprès de tous les enfants a été réalisé pour récolter leurs ressentis et besoins : qu'est-ce que les enfants apprécient dans la cour actuelle, qu'est-ce qu'ils aiment faire, qu'est-ce qu'ils souhaiteraient pouvoir faire dans ce nouvel espace.

Un groupe de volontaires de grande section au CM s'est constitué début 2019 pour trier les idées et réfléchir aux aménagements à l'aide de dessins et de plans de zonage. Deux intervenantes, Chloé et Marine, designer et paysagiste, missionnées par le CAUE25, ont accompagné les enfants dans le cadre du dispositif « Une école, un chantier », pris en charge par la DRAC (Direction régionales des affaires culturelles).



Ils ont commencé à écarter les projets de grands équipements onéreux (une piscine, un trampoline, un mur d'escalade,...) ou ceux potentiellement dangereux (une grande mare, un grand toboggan,...).



Ils ont déterminés 3 zones : une zone d'activités avec un endroit à trouver pour un parcours jeux pour les petits (mais avec seulement des matériaux naturels !), des coins calmes, des bacs à potager, des petites plantations, deux arbres à planter, des lieux pour accueillir des animaux et une zone de biodiversité (fauche tardive, autres plantes, arbres existants avant une zone libre-pente) pour observer la faune et la flore et qui pourrait rejoindre l'autre terrain où déjà biquettes et moutons séjournent aux beaux jours.



Ensuite, avec les intervenantes, ils ont conçu et fabriqué des structures en bois pour le parcours de motricité, délimité et construit des barrières naturelles pour des « coins » uniquement biodiversité, demandé des plantations (arbres, arbustes fruitiers,...). L'espace a été inauguré le 1^{er} juillet 2019.



Les petits architectes

*Léa, Anissa, Faustin, Lili-Jeanne,
Léa, Arthis, Eloïse, Maddie-Lou,
Angélique, Selim, Ada, Clara.*

Comprendre l'équilibre fragile de la nature

L'école, avec le soutien de la Commune, a candidaté auprès du Département du Doubs pour intégrer les interventions sur le thème des Espaces naturels sensibles. Retenue, les 3 classes de GS au CM2 ont bénéficié d'interventions de la Ligue Protectrice de Oiseaux.



L'objectif est, à travers l'étude de différentes espèces et de différents milieux naturels, de comprendre l'équilibre fragile de la nature : comparer, trouver les points communs et les différences entre l'Espace Naturel Sensible et la nature présente à Chalezeule, faire le lien entre l'eau qui transite par le marais de Saône (amont du bassin versant) et les actions de sa préservation et l'eau du Doubs qui coule à Chalezeule (aval du bassin versant).

Les interventions de Jean-Marc ont vite trouvé leurs places au sein de l'espace biodiversité en construction

GS-CP : Apprendre le rôle des « petites bêtes » dans notre écosystème. Mieux les connaître pour mieux les respecter : construction d'hôtels à insectes.

CE1-CM1 : Découvrir la fragilité de différents milieux naturels à travers les oiseaux. Connaître les oiseaux : leur habitat, leur alimentation, ... pour mieux les protéger : construction de nichoirs.

CE2-CM2 : Découvrir les différents types de zones humides. Comprendre les liens de dépendance entre les différentes espèces animales et végétales : construction d'une mini mare pédagogique.

Point fort de ces interventions : la découverte visite des Marais de Saône.

Nettoyons la nature

Les enfants se sont mobilisés également au cours de l'accueil de loisirs de printemps : ils avaient invité la population à se joindre à eux pour parcourir le village à la chasse des déchets. Ils ont réalisé des affiches et le jour J, munis de gants et de sacs poubelles, ils ont nettoyé places et espaces publics. Citoyenneté et environnement.



Les zones de Bzzz



C'est une terre d'accueil pour les insectes pollinisateurs.

Avec la disparition des abeilles, 65% des plantes agricoles seraient menacées, soit 35% de notre alimentation.

Les cultures maraîchères et fruitières dépendent par exemple à 90 voire 100% des insectes pollinisateurs. 80% des plantes à fleurs dépendent de ce type d'insectes pour leur reproduction et donc pour leur survie.



Face à cet écocide, « Agir pour l'Environnement » a proposé de créer des "Zones de BZZZ" dans toute la France.

Chalezeule a répondu favorablement en créant une zone au Parc des Bambous, étape du futur sentier des Papillons, et une mini zone sur l'espace biodiversité des enfants à l'école.

Relevez les défis des collectes / tri

Les enfants vous invitent à les aider !

- 1 DÉFI BOUCHONS** Collecte des bouchons pour le Syntex (Bambous)
- 2 DÉFI PILES** Collecte des piles usagées pour le Syntex (Bambous)
- 3 DÉFI AMPOULES** Collecte des ampoules pour recyclage. Préférez une lampe à LED.
- 4 DÉFI CARTOUCHES** Collecte des cartouches pour recyclage (Bambous et Forêt)

Points de collecte à l'école et à la Maison Commune.

Nettoyons la nature

Les enfants vous invitent **Mercredi 17 avril 2019** de 13h30 à 17h. RDV à la Maison Commune.

Et bientôt vous découvrirez **L'espace Biodiversité**

Projet des enfants dans la cour de l'école. Exposition du 22 mai au 14 juin 2019.

Nettoyons la nature, Fête du livre, Un Fruit à la récré, Fraich' Kids, Espace(s) Biodiversité, Défis verts Collectes.

Dans le cadre des actions éducatives menées par l'Environnement, de l'Environnement et de la Maison Commune, plusieurs ateliers sont organisés à l'école et à la Maison de la Nature.

Défi des ampoules

Atelier Recylum aux TAP



Le recylum sert à recycler les lampes usagées, d'où son nom RECY pour le recyclage et LUM pour la lumière. Des défis sont à réaliser avec les enfants en activités périscolaires. Chaque défi relevé apporte des points à l'équipe. Arrivé à un quota de points précis (1000 pts) une action est effectuée par les membres Recylum dans plusieurs pays dans le besoin : Bénin, Mali, etc. Cette année, c'est au Bénin que les électriciens sans frontières vont placer de l'électricité dans des infrastructures comme des écoles ou lieux publics.



Les épreuves traitées cette année sont les suivantes : premièrement le défi Lumitri qui permet aux enfants de différencier les types de lampes et savoir où et comment les trier. Ensuite, le défi Lumicollecte qui sensibilise les enfants aux différents points de collecte. Puis le défi Lumibox qui permet d'apprendre et de comprendre l'usage du bac de recyclage en construisant des boîtes de collecte, décorées au bon vouloir des enfants. Pour finir le défi Lumilette qui consiste à écrire et envoyer des lettres aux enfants du bout du monde.



Article rédigé par Victor et les enfants en TAP

LES DEFIS DES COLLECTES / TRI

Défi des piles : 695 kilos !



Toute l'école était réunie dans la cour pour accueillir la Vice-Présidente du SYBERT en charge de la prévention des déchets, Mme Galliou, pour se voir remettre le 4^{ème} prix du concours de collecte de piles 2019. Elle était accompagnée par M. Caillaut, directeur développement et communication de SCRELEC, la société qui recycle les piles, M. Monllor, directeur général du SYBERT et Mme Bréand, animatrice prévention des déchets du SYBERT.

L'école se classe 2^{ème} sur 22 écoles en terme de kilos récoltés mais 4^{ème} par kilo par élève : 695 kg. Les 4 premières écoles ont récupéré 3t5 ! Un chèque de 100€ de la société de recyclage et du Sybert a été remis à la directrice : il servira à financer des fournitures sur des activités nature.



Défis des bouchons : encore plus fort : 414 kg !



Pour la seconde année, la collecte des bouchons a été renouvelée pour aider l'association La Croix Verte pour l'acquisition de fauteuil roulant pour les personnes porteuses d'un handicap.

Le jour de l'inauguration de l'espace biodiversité, les comptes ont été faits : 55 sacs pour 414 kilos, soit 100 kg de plus que l'an dernier (311 kg), et une moyenne de 3,9 kg par enfant sachant qu'un bouchon pèse environ 3g, soit 1300 bouchons par élève !



Ecole numérique – 20 180 €



Aménagements Mairie – 23 576 €



Agrandissement espace Cimetière – 27 537 €



Placette Eglise – 1 962 €



Fours à Chaux & coffret électrique – 9 790 €

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 REALISE

| | BUDGET PRIMITIF | REALISE | REPORT PAIEMENT 2019 |
|--|--------------------|------------------|-------------------------|
| Action éducative | | | |
| Agrandissement de l'école | 590 800,00 | 3 236,55 | |
| MO travaux agrandissement école | 40 000,00 | 34 182,86 | 2 186,40 |
| Placard couloir école Bâtiment 1 | | | 4 200,00 |
| Mobilier | 2 000,00 | 1 531,78 | |
| Remplacement centrale alarme incendie | | | 442,20 |
| Pose de prises pour VPI | | | 150,24 |
| Plan numérique Ecole | 25 000,00 | 10 848,53 | 7 304,09 |
| 4 Ordinateurs portables | | 4 056,00 | |
| Acquisition terrains Ecole M.ROBERT | 40 000,00 | | 41 472,40 |
| Citoyenneté | | | |
| MO mairie | 12 000,00 | 7 298,40 | |
| Extension Accueil mairie + Accessibilité | 226 200,00 | | |
| Amiante | | 1 490,00 | |
| Sdb 2nd étage à retirer | | 654,02 | |
| Chaudière | | 9 685,44 | |
| Travaux électriques 1er étage Mairie | | 1 830,79 | |
| Peinture + sol 1er Etage Pièce à archive 2ème Etage | | 11 407,16 | |
| Animation et Vie du Village | | | |
| Coffret Forain Fours à Chaux | | 4 068,00 | |
| Placard Vaisselle MCC | | 1 856,75 | |
| Mitigeurs MC | | 1 136,81 | |
| Chauffe Eau 2 ballons MCC | | 2 929,75 | |
| Cadre de vie, Environnement, Travaux | | | |
| Aménagement Cimetière | 26 500,00 | 27 063,42 | |
| Agencement | 2 000,00 | 0,00 | |
| Placette Eglise | 75 000,00 | 1 962,00 | 434,00 |
| Aménagement allée cimetière | | 474,00 | |
| Réfection peinture Eglise | | | 60 758,88 |
| Réfection intérieure Four à Chaux | | | 5 722,40 |
| Matériel incendie | 0,00 | 751,01 | |
| Chauffe eau Logement communaux | 5 000,00 | | 1 546,48 |
| VMC Logements communaux | | 958,88 | |
| Autres constructions | 5 800,00 | 0,00 | |
| Merlons Fours à Chaux et stade | 20 000,00 | 1 466,09 | |
| Trottoir et enrobé Port Arthur | | 9 832,06 | |
| Grilles bordures et enrobé chemin de Charmarin | | 2 480,75 | |
| Regard et bouche inodore Rue de Charmarin | | 4 367,38 | |
| Condamnation | | 994,13 | |
| Parking Fort Benoît | | | |
| Stationnement Aire des écoureuls | | 2 636,58 | |
| Plan éclairage TEPCV | 70 000,00 | | 1 833,12 |
| Accès électricité Epinettes Tuilerie | | | 26 595,62 |
| Autre matériel et outillage | | 3 250,00 | 0,00 |
| Logiciels | 1 200,00 | 1 170,36 | |
| TOTAL | 1144750,00 | 150369,50 | 152645,83 |

| PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2019 | |
|---|-------------------|
| PREVISION MONTANT TTC | |
| Action éducative | |
| Agrandissement de l'école* | 485 472,64 |
| MO travaux agrandissement école* | 14 480,74 |
| Aire de jeux - jardins cour école - grillage - cheminement (sur 2 ans) | 20 000,00 |
| Lave vaisselle | 10 000,00 |
| Tables scolaires | 2 000,00 |
| meublier école | 3 150,00 |
| Placard | 3 000,00 |
| Chaudière école | 10 975,20 |
| Citoyenneté | |
| Extension Accueil mairie + Accessibilité | 216 000,00 |
| MO | 25 054,00 |
| Déménagement + installation 2nd étage | 1 854,00 |
| Cadre de Vie, Travaux et Environnement | |
| Parcours Biodiversité | 8 000,00 |
| Plan éclairage Suite | 15 271,00 |
| Cimetière | 37 000,00 |
| Logements | 2 296,80 |
| Récupérateurs d'eau | 2 000,00 |
| 2 panneaux plan du village | 3 048,00 |
| Sécurité | |
| Grillage école / terrain / portillons | 9 120,00 |
| Mur et rampe cour d'école | 8 270,40 |
| Porte de sortie maison commune | 1 760,77 |
| Portes jaunes de l'entrée | 1 512,92 |
| Passage piéton à Pray | 12 100,00 |
| Portique du stade | 582,00 |
| Poteaux incendie | 3 250,00 |
| Coffret Forain du stade | 1 500,00 |
| Etagères salle d'archives | 1 378,56 |
| Escabeaux | 2 360,00 |
| Chauffe eau salle Mettra | 695,77 |
| Animation & Vie du Village | |
| Mobilier bibliothèque Europe | 500,00 |
| Plan éclairage Noël | 6 000,00 |
| Rénovation Terrain Multisports | 10 548,00 |
| Travaux Point de vue des enfants | 3 945,60 |
| Cabane Parc Bambous | <i>en cours</i> |
| Table Tennis de table Parc Bambous | 6 087,60 |
| TOTAL | 929 214,00 |

*reste en 2019

Parc des écureuils

Conçu il y a plus de dix ans par l'ONF Office National de la Forêt et financé par la Commune, le Parc a besoin d'une rénovation de son parcours de jeux. Pour des raisons de sécurité, les supports en bois ont été retirés et un nouveau projet verra le jour pour 2020.



Parc Point de vue des enfants – 3 945 €



Clôture et accès espace biodiversité – 17 390 €



5^{ème} classe (mobilier, informatique,...) – 4 550 €

TRANSFERTS CAGB



Depuis 2018, des transferts de compétences ont été engagés vers le Grand Besançon (voir supplément Communauté Urbaine Brèves N°26) :

- PLUi au 1^{er} janvier 2018
- Eau et Assainissement au 1^{er} janvier 2018
- Voirie au 1^{er} janvier 2019

Aussi, des Comités de secteur ont été créés pour que les communes travaillent ensemble. Pour Chalezeule c'est le secteur Est bisontin. Pour chaque compétence, il existe un comité de secteur avec le maire + 1 adjoint +1 adjoint suppléant.

L'Église Sainte Bénigne toute belle



De sacrés peintres pour l'art sacré.

Durant plusieurs semaines, de sacrés peintres ont pris d'assaut les murs de l'église dont la peinture donnait de profonds signes de décrépitude. Du haut de leur impressionnant échafaudage, les ouvriers de l'entreprise Nonnotte, habilitée par l'Etat pour ce genre de travaux, restaurent la petite église pour lui redonner l'éclat qu'elle mérite. Qu'ils s'appellent Roland, Alexandre, Alexy, Charly ou Loris, les Nonnotte forment une véritable institution dans la restauration des peintures de bâtiments anciens. Ils finiront leur prière en forme de bonne action pour le patrimoine chazeulois au début de l'année nouvelle qui sera évidemment des plus belles. Le montant des travaux est de 60 758 € pris en charge par la Commune avec une participation de la Paroisse de Beaupré (5000 €), de l'État (Dotation Equipements Territoires Ruraux – DETR) (16 000 €) et du Département du Doubs (9 620 €).



LA DETR



Mur au cimetière



Après la réalisation par la Commune d'un nouvel espace au cimetière l'an dernier, par la société BELLOTTI, des travaux ont lieu actuellement pour la construction d'un mur réglementaire. L'entreprise Capo Construction a débuté ces jours-ci le mur d'une hauteur de 1m50 dans la lignée du mur actuel. L'ensemble des travaux au cimetière sur deux ans est de 60 000 € entièrement assuré par la Commune.

Voirie : Priorité quartier de la Tuilerie



La Voirie est dorénavant une compétence du Grand Besançon. Les élus chazeulois ont fait valoir la priorité à rénover de la chaussée du Chemin de la Tuilerie. Ils ont été entendus et les travaux de bicouche sont en cours depuis le 20 août mais également à l'Impasse de la Tuilerie et à l'Impasse des Champs.

En 2018, la Commune avait pris déjà à sa charge 50% du coût de l'alimentation électrique Enedis au nouveau lot^o les Epinettes et à l'ensemble du quartier (26 595 €).



Sécurité ruelle des Clos



Dans le cadre de la campagne annuelle de marquage au sol, la Commune a déplacé les places de stationnement ruelle des clos et redessiné et sécurisé une piste pour piétons notamment pour les écoliers.

Elle est intervenue également auprès du Grand Besançon pour faire faire des marquages d'arrêts de bus et passages piétons aux arrêts Camping et Jardins de Cocagne.

Jeunes emplois d'été

Trois jeunes ont été embauchés cette année pour des petits travaux d'espaces verts ou de bâtiment avec les agents de services techniques.

Victor, Lila et Chloé ont pu s'initier au désherbage, à la peinture et à d'autres bricolages.

Ils ont été surpris et sensibilisés par le nombre de déchets malheureusement récoltés aux bords des routes et chemins.



Bientôt la fibre ?



Des techniciens sillonnent les rues, installent une armoire ... des signes de préparation de la mise en place de la fibre optique dans la commune.

Mise en œuvre du plan éclairage municipal 80 points rénovés sur les 235.



Le Conseil municipal, a pris connaissance et adopté le Plan municipal d'éclairage public en séance des 1^{er} mars, 6 avril 2018, 20 juillet et 20 décembre 2018. L'objectif est d'améliorer les économies d'énergie et prendre en compte l'ancienneté du matériel et le choix du type de lanterne.

La commune s'est inscrite au groupement de commandes pour moderniser le parc d'éclairage public des communes participantes "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV) du Grand Besançon pour ce dispositif mais aussi d'autres travaux similaires (80% financement Etat, Grand Besançon et SYDED - Syndicat mixte d'Énergies Du Doubs). Le reste à charge pour la commune s'effectuera par un remboursement à la Ville de Besançon des 20% restant pour la tranche TEPCV et 22,5% hors TEPCV.

Programme rénovation TEPCV

Après calcul de la somme attribuée (6383 €) et du choix de lanterne (GHM Eclatec-Stelium), 12 points étaient possibles. Finalement, 4 points supplémentaires ont pu être pris en compte, soit un total de 16 points.

| | | | |
|------------------------------|---|------------------------|---|
| Rue de la Tuilerie | 6 | Impasse de la Tuilerie | 1 |
| Impasse des Champs | 1 | Grande rue | 6 |
| Rue des Clos Ruelle des Clos | | | 2 |

Programme rénovation hors TEPCV

Les 25 nouveaux points lumineux (16315 €)

| | | | |
|----------------------|---|------------------------|---|
| Place de la fontaine | 1 | Chemin de Charmarin | 2 |
| Rue des Clos | 3 | Chemin du Bois Nord | 6 |
| Rue des Vergers | 2 | Impasse de Port Arthur | 1 |
| Chemin des Près | 3 | Chemin de Rebondaine* | 5 |
| Impasse du désert | 2 | | |

*Seule est nécessaire la pose de lanternes. Hors Option TEPCV.

La tranche 3 représente la mise en œuvre de la bi-puissance du quartier des Fours à Chaux limitrophe à la Ville de Besançon conformément à l'harmonisation continue décidée lors de l'adoption du plan municipal d'éclairage public (9130€). 39 points.

| | | | |
|------------------------------|---|-----------------------------|----|
| Chemin Bois Sud | 7 | Rue/Imp Fours à Chaux | 16 |
| Chemin de Clémetigney | 6 | Imp des Vareilles du Milieu | - |
| Rue Mirabeau | 2 | Chemin des Buis | 3 |
| Ch. des Vareilles du Milieu* | 4 | Impasse Buis / Murger* | 1 |

*Pas d'intervention sur les leds existants (14 points)

– pas de bi-puissance sur ces secteurs.

Plan de financement (Montant HT)

| | |
|------------------------|-----------------|
| SYDED | 11 451 € |
| Grand Besançon | 6 760 € |
| Commune – Fonds libres | 7 234 € |
| TOTAL | 25 445 € |

Les autres travaux sur la commune

De nombreux travaux ont été réalisés ou sont en cours sur la commune
(Hors intervention municipale)

Tunnel SNCF : 10 Millions



Le Maire a participé à une visite de chantier de nuit

Avec un coût estimé de 8,7 M€ le confortement du tunnel à deux voies de Chalezeule, mis en service en 1858, est le premier investissement du programmé SNCF pour 2019.

D'une longueur de 1104 mètres, l'objectif est de renforcer la sécurité ferroviaire, réduire le nombre de retards et ajouter de nouvelles fonctionnalités de l'infrastructure.

Afin d'impacter au minimum les circulations ferroviaires, les travaux (béton projeté - à l'aide d'un train travaux spécifique d'une longueur de 400 mètres ! -, mur soutènement, éclairage,...) sont majoritairement réalisés de nuit, de 22h à 6h du lundi soir au samedi matin.

+ d'infos : Dossier et communiqué de presse : chalezeule.fr

Vélo : le maillon manquant



Attendue depuis des années, la nouvelle piste d'un kilomètre commence devant la piscine Chalezeule – au récent carrefour à feux de Port Arthur (RD 217) – et va jusqu'au rond-point de Thise-Chalèze (RD 431 – RD 323).

Elle rejoint le village qui a été l'an dernier relié aux Pré-de-Vaux. Le principe était surtout de « sécuriser cet accès clé » explique Jean-Louis Fousseret, président du Grand Besançon.

Pour cela, en plus de la piste cyclable, la route a été réduite à deux voies, la chaussée a été refaite et des feux de signalisation ont été placés ; deux arrêts de bus y sont également disposés, principalement utilisés pour rejoindre le camping et la piscine cet été. Des passages piétons ont même été installés.

La nouvelle voie aura coûté 330 000 € (99 000 € de l'Union Européenne, 99 000 € de la Région Bourgogne Franche-Comté, 66 000 € du Département du Doubs et le reste par le Grand Besançon.

Pour le reste des aménagements (carrefour, chaussée,...) c'est 1 500 000 € (870 000 € Département et 650 000 € Grand Besançon).

La ligne 25 devient la Ligne 76

Le réseau Ginko évolue à nouveau à la rentrée pour prendre en compte un certain nombre d'évolutions sur l'agglomération du Grand Besançon dont la sectorisation des établissements scolaires à desservir sur son périmètre.

La Municipalité a sollicité une rencontre avec les responsables du Grand Besançon et de la société Mobilités Bourgogne Franche-Comté, attributaire du marché de transport péri-urbain sur notre secteur.

Il a été question des évolutions d'horaires et des aménagements de points d'arrêt réalisés sur la Ligne 25 qui deviendra Ligne 76 ; des correspondances avec le Tramway ; des horaires des services desservant l'école, le collège Clairs soleils et le Lycée Louis Pergaud ; et enfin du passage régulier de plusieurs autocars à la suite sur le chemin des Combottes notamment.

En effet, alertés par les riverains, il a été constaté que 2 bus supplémentaires à la ligne 25 passent en période scolaire. Mobilités BFC et la CAGB ont alors informé que ces autocars font la liaison entre le collège Clairs soleils et les communes de Thise et Roche-lez-Beaupré et que le passage par le chemin des Combottes était nécessaire pour respecter leurs temps des parcours et leurs enchaînements entre services. La municipalité a pris acte de ces éléments et a rappelé les consignes de sécurité à respecter (vitesse, croisement des véhicules sur le chemin de Charmarin, ...).

Il est important de noter que Chalezeule a l'avantage d'être desservie par une ligne régulière (Ligne 76) allant d'un quartier de Besançon à un autre et disposant d'une fréquence importante (11 allers/13 retours), y compris en période de vacances scolaires, ce qui n'est pas le cas de toutes les communes périurbaines qui bénéficient plutôt de 7 allers/retours quotidiens en période scolaire et de 5 en vacances.

Enfin, les horaires de sorties du lycée à 12h15 et au collège à 12h41 sont rétablis à la rentrée.

Rentrée / lundi 2 septembre 2019

Plans et horaires (toutes lignes, y compris scolaires Diabolo), disponibles à votre arrêt et sur www.ginko.voyage.

| Code voyage | R01 | T02 | R03 | R05 | T04 | T06 | R07 | R08 | R10 | R12 | R14 | R16 | R18 | R20 | T08 |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Jours de validité | <i>lamjv</i> | <i>s</i> | <i>lamjv</i> | <i>lamjv</i> | <i>s</i> | <i>lamjvs</i> |
| Besançon Gravirot | 07:00 | 07:05 | 07:25 | 08:15 | 08:15 | 09:05 | 11:45 | 12:35 | 13:05 | 14:05 | 15:05 | 16:05 | 17:05 | 18:05 | 19:05 |
| Besançon Vareilles | 07:01 | 07:06 | 07:26 | 08:16 | 08:16 | 09:06 | 11:46 | 12:36 | 13:06 | 14:06 | 15:06 | 16:06 | 17:06 | 18:06 | 19:06 |
| Besançon Danton | 07:02 | 07:07 | 07:27 | 08:17 | 08:17 | 09:07 | 11:47 | 12:37 | 13:07 | 14:07 | 15:07 | 16:07 | 17:07 | 18:07 | 19:07 |
| Besançon Mirabeau | 07:03 | 07:08 | 07:28 | 08:18 | 08:18 | 09:08 | 11:48 | 12:38 | 13:08 | 14:08 | 15:08 | 16:08 | 17:08 | 18:08 | 19:08 |
| Besançon Envelmey | 07:04 | 07:09 | 07:29 | 08:19 | 08:19 | 09:09 | 11:49 | 12:39 | 13:09 | 14:09 | 15:09 | 16:09 | 17:09 | 18:09 | 19:09 |
| Besançon Brême | 07:05 | 07:10 | 07:30 | 08:20 | 08:20 | 09:10 | 11:50 | 12:40 | 13:10 | 14:10 | 15:10 | 16:10 | 17:10 | 18:10 | 19:10 |
| Besançon Clairs Soleils | 07:06 | 07:11 | 07:31 | 08:21 | 08:21 | 09:11 | 11:51 | 12:41 | 13:11 | 14:11 | 15:11 | 16:11 | 17:11 | 18:11 | 19:11 |
| Besançon Clémeligny | 07:07 | 07:12 | 07:32 | 08:22 | 08:22 | 09:12 | 11:52 | 12:42 | 13:12 | 14:12 | 15:12 | 16:12 | 17:12 | 18:12 | 19:12 |
| Chalezeule Fours à Chaux | 07:08 | 07:13 | 07:33 | 08:23 | 08:23 | 09:13 | 11:53 | 12:43 | 13:13 | 14:13 | 15:13 | 16:13 | 17:13 | 18:13 | 19:13 |
| Chalezeule Combottes | 07:09 | 07:14 | 07:34 | 08:24 | 08:24 | 09:14 | 11:54 | 12:44 | 13:14 | 14:14 | 15:14 | 16:14 | 17:14 | 18:14 | 19:14 |
| Chalezeule Jardins de Cocagne | 07:10 | 07:15 | 07:35 | 08:25 | 08:25 | 09:15 | 11:55 | 12:45 | 13:15 | 14:15 | 15:15 | 16:15 | 17:15 | 18:15 | 19:15 |
| Chalezeule Fontaine | 07:11 | 07:16 | 07:36 | 08:26 | 08:26 | 09:16 | 11:56 | 12:46 | 13:16 | 14:16 | 15:16 | 16:16 | 17:16 | 18:16 | 19:16 |
| Chalezeule Abreuvoir | 07:12 | 07:17 | 07:37 | 08:27 | 08:27 | 09:17 | 11:57 | 12:47 | 13:17 | 14:17 | 15:17 | 16:17 | 17:17 | 18:17 | 19:17 |
| Chalezeule Camping | 07:13 | 07:18 | 07:38 | 08:28 | 08:28 | 09:18 | 11:58 | 12:48 | 13:18 | 14:18 | 15:18 | 16:18 | 17:18 | 18:18 | 19:18 |
| Chalezeule Centre Commercial | 07:14 | 07:19 | 07:39 | 08:29 | 08:29 | 09:19 | 11:59 | 12:49 | 13:19 | 14:19 | 15:19 | 16:19 | 17:19 | 18:19 | 19:19 |
| Thise Combe Balland | 07:15 | 07:20 | 07:40 | 08:30 | 08:30 | 09:20 | 12:00 | 12:50 | 13:20 | 14:20 | 15:20 | 16:20 | 17:20 | 18:20 | 19:20 |
| Thise Longues Raies | 07:16 | 07:21 | 07:41 | 08:31 | 08:31 | 09:21 | 12:01 | 12:51 | 13:21 | 14:21 | 15:21 | 16:21 | 17:21 | 18:21 | 19:21 |
| Thise Rond Buisson | 07:17 | 07:22 | 07:42 | 08:32 | 08:32 | 09:22 | 12:02 | 12:52 | 13:22 | 14:22 | 15:22 | 16:22 | 17:22 | 18:22 | 19:22 |
| Pôle d'échanges Besançon Orchamps | 07:20 | 07:25 | 07:45 | 08:35 | 08:35 | 09:25 | 12:05 | 12:55 | 13:25 | 14:25 | 15:25 | 16:25 | 17:25 | 18:25 | 19:25 |
| Kilomètres Commerciaux | 8,500 | | 8,500 | | | | | | 8,500 | | | | | | |
| Capacité Véhicule | 57 | | | | | | | | | | | | | | |

00:19 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20

| Code voyage | T01 | R02 | T03 | R04 | T05 | R06 | R08 | R11 | R13 | R15 | R17 | R19 | R21 | R22 | T07 |
|-----------------------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Jours de validité | <i>lamjvs</i> | <i>lamjv</i> | <i>s</i> | <i>lamjv</i> | <i>lamjvs</i> |
| Pôle d'échanges Besançon Orchamps | 06:40 | 07:25 | 07:25 | 08:00 | 08:35 | 11:40 | 12:15 | 13:35 | 14:35 | 15:35 | 16:45 | 17:35 | 18:10 | 18:40 | 19:35 |
| Thise Combe Balland | 06:43 | 07:28 | 07:28 | 08:03 | 08:38 | 11:43 | 12:18 | 13:38 | 14:38 | 15:38 | 16:48 | 17:38 | | 18:43 | 19:38 |
| Thise Longues Raies | 06:44 | 07:29 | 07:29 | 08:04 | 08:39 | 11:44 | 12:19 | 13:39 | 14:39 | 15:39 | 16:49 | 17:39 | | 18:44 | 19:39 |
| Thise Rond Buisson | 06:45 | 07:30 | 07:30 | 08:05 | 08:40 | 11:45 | 12:20 | 13:40 | 14:40 | 15:40 | 16:50 | 17:40 | | 18:45 | 19:40 |
| Chalezeule Centre Commercial | 06:46 | 07:31 | 07:31 | 08:06 | 08:41 | 11:46 | 12:21 | 13:41 | 14:41 | 15:41 | 16:51 | 17:41 | | 18:46 | 19:41 |
| Chalezeule Camping | 06:48 | 07:33 | 07:33 | 08:08 | 08:43 | 11:48 | 12:23 | 13:43 | 14:43 | 15:43 | 16:53 | 17:43 | | 18:48 | 19:43 |
| Chalezeule Abreuvoir | 06:49 | 07:34 | 07:34 | 08:09 | 08:44 | 11:49 | 12:24 | 13:44 | 14:44 | 15:44 | 16:54 | 17:44 | 18:14 | 18:49 | 19:44 |
| Chalezeule Fontaine | 06:50 | 07:35 | 07:35 | 08:10 | 08:45 | 11:50 | 12:25 | 13:45 | 14:45 | 16:45 | 16:55 | 17:45 | 18:15 | 18:50 | 19:45 |
| Chalezeule Jardins de Cocagne | 06:51 | 07:36 | 07:36 | 08:11 | 08:46 | 11:51 | 12:26 | 13:46 | 14:46 | 15:46 | 16:56 | 17:46 | 18:16 | 18:51 | 19:46 |
| Chalezeule Combottes | 06:52 | 07:37 | 07:37 | 08:12 | 08:47 | 11:52 | 12:27 | 13:47 | 14:47 | 15:47 | 16:57 | 17:47 | 18:17 | 18:52 | 19:47 |
| Chalezeule Fours à Chaux | 06:53 | 07:38 | 07:38 | 08:13 | 08:48 | 11:53 | 12:28 | 13:48 | 14:48 | 15:48 | 16:58 | 17:48 | 18:18 | 18:53 | 19:48 |
| Besançon Clémeligny | 06:54 | 07:39 | 07:39 | 08:14 | 08:49 | 11:54 | 12:29 | 13:49 | 14:49 | 15:49 | 16:59 | 17:49 | 18:19 | 18:54 | 19:49 |
| Besançon Clairs Soleils | 06:55 | 07:40 | 07:40 | 08:15 | 08:50 | 11:55 | 12:30 | 13:50 | 14:50 | 15:50 | 17:00 | 17:50 | 18:20 | 18:55 | 19:50 |
| Besançon Brême | 06:56 | 07:41 | 07:41 | 08:16 | 08:51 | 11:56 | 12:31 | 13:51 | 14:51 | 15:51 | 17:01 | 17:51 | 18:21 | 18:56 | 19:51 |
| Besançon Envelmey | 06:57 | 07:42 | 07:42 | 08:17 | 08:52 | 11:57 | 12:32 | 13:52 | 14:52 | 15:52 | 17:02 | 17:52 | 18:22 | 18:57 | 19:52 |
| Besançon Mirabeau | 06:58 | 07:43 | 07:43 | 08:18 | 08:53 | 11:58 | 12:33 | 13:53 | 14:53 | 15:53 | 17:03 | 17:53 | 18:23 | 18:58 | 19:53 |
| Besançon Vareilles | 06:59 | 07:44 | 07:44 | 08:19 | 08:54 | 11:59 | 12:34 | 13:54 | 14:54 | 15:54 | 17:04 | 17:54 | 18:24 | 18:59 | 19:54 |
| Besançon Gravirot | 07:00 | 07:45 | 07:45 | 08:20 | 08:55 | 12:00 | 12:35 | 13:55 | 14:55 | 15:55 | 17:05 | 17:55 | 18:25 | 19:00 | 19:55 |
| Kilomètres Commerciaux | 8,800 | | 8,800 | | | | | | 8,800 | | | | 6,700 | 8,800 | |
| Capacité Véhicule | 59 | | | | | | | | | | | | | | |

00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:20 00:15 00:20

Les horaires verts italiques : réservation la veille au 03.70.27.71.60.

Le plein d'activités aux TAP !

Les enfants de 15h30 à 16h45 participent chaque jour et toute l'année à des activités ludiques, sportives, culturelles, environnementales...

ACTION EDUCATIVE

82% des enfants

97% des familles aiment les TAP

Questionnaires 2019 : 72 enfants et 47 familles.

Enfants : 70% aiment le temps du midi.

Familles : 84% apprécient les horaires, 68% le rythme de l'enfant

et 73% la journée.

35 ateliers par semaine

Théâtre
Jeux de ballons
Photographies
Arts plastiques
Cuisine
Jardinage
Echecs
Bricolage
Yoga
Musique
Scrapbooking
...

L'équipe d'animation, suite à des départs, est renouvelée cette année 2019/2020.

Merci à Émilie, Jessie, Charlotte et Évangélissa, Morgane et Victor, services civiques ; à Charlotte et Marion stagiaires.

Bienvenue à Marlène, Jimmy, Joannie, Mathieu et Alexandra. Charlotte D, Annie et Marie-Lyne toujours présentes. Bonne rentrée !

Merci et au revoir !

RETOUR SUR 2017/2018

Les élèves de CE2 CM2 nous écrivent

Notre école comptait fin 2018 105 élèves :
25 en PS – MS avec Marjorie Dehlinger
29 en GS – CP avec Dahbia Imekhlef et Lucie Girard
28 CE1 – CM1 avec Laurence Abadie
23 CE2 – CM2 avec Laurence Ravier.
A la rentrée de septembre 2018 nous avons accueilli une nouvelle ATSEM, Charlotte Depont.

En janvier les élèves de CM sont allés à Mouthe pour une semaine de ski alpin et découverte de l'environnement.

Le SYBERT est intervenu dans la classe des CM qui ont ainsi pu prendre conscience de l'importance de trier les déchets.

Les élèves de maternelle ont travaillé sur les légumes et ont fait une soupe. Les CE sont allés à Carrefour à la découverte des rayons frais. Grâce à une couveuse, les CE ont pu voir naître des poussins



Les classes de GS à CM2 ont participé au projet Ecole et cinéma. Toute l'école a pu également participer au dispositif des Deux Scènes. Nous avons également l'occasion de voir des concerts JMF au petit Kursaal de Besançon.

Nous allons régulièrement à la bibliothèque de Chalezeule. Babeth nous lit des histoires et nous aide à préparer les productions que nous faisons pour la fête du livre. Comme chaque année, toute l'école participe à la fête du livre de Palente. L'an dernier le thème était « Les super héros ». C'est année c'est « A table ».

Lors de la super journée du 18 mai, les CE ont présenté des saynètes pour une battle de lecture alors que les CM ont fait une balade contée préparée à partir d'un travail entrepris avec Monsieur Bernard Friot, auteur de littérature jeunesse.

Toute l'école a eu la chance de bénéficier d'un cycle judo avec un professionnel, Robin. Les CE et CM peuvent se perfectionner en natation en allant à la piscine Mallarmé pour un cycle de 8 séances (2017/2018).

Chaque classe participe au moins à deux séances de ludothèque. On joue à des jeux de société, on se déguise...

En juin les CE et CM sont allés à Besançon pour découvrir certains monuments, sous forme de parcours historique. Les maitresses avaient préparé des photos et des textes pour présenter les lieux que nous devons retrouver.

Et ils sont allés au musée des armées à Beure. Cette année pour le centenaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale, les CM1 – CM2 ont participé à un temps fort à la salle commune pendant lequel ils ont lu des passages d'un journal intime de la petite fille d'un soldat français. Puis tous les enfants ont chanté la Marseillaise. Il y a également eu un lâcher de ballons représentant le mot PAIX.

Les élèves de CE2 - CM2

Séquence émotion !



En juin 2018, les enfants de la classe de CE1 CE2 ont assisté à la naissance de deux premiers poussins, dans la couveuse installée au fond de la classe 21 jours auparavant. Finalement ils seront cinq à sortir de leur coquille sous nos yeux attendris.

Un grand merci aux parents d'Eudes pour la couveuse et aux grands-parents de Juline pour les œufs.

Soupe de légumes à la maternelle !



Prévention routière à l'école



Les élèves de CM2 - CM1 de la classe de Madame Ravier et de Madame Abadie ont été sensibilisés à la pratique du vélo en sécurité par l'association Franc-comtoise d'éducation routière.

Un nouvelle bénévole de l'association Linda en a profité pour se former et découvrir les modules de l'association, spécifiques à chaque niveau, et qui surtout reposent sur l'interactivité avec les élèves.

Ludique, agrémentée de vidéo, il est certain que les élèves n'oublieront pas de sitôt la présentation et les fondamentaux évoqués. L'association a également, lors de cette intervention, sensibilisé les élèves de CP à être visible lors des déplacements et pour ne pas être que dans le langage mais dans l'action. Une collection de 30 gilets réfléchissants a été offerte à l'école et remise aux élèves par le Président de l'association. Des gilets que pourront porter les jeunes chazeulois sur les voies modes doux au départ de la commune.

"Notre intention est de valoriser au maximum nos interventions de sécurité routière et de prévention du risque routier en influant sur les comportements notamment des plus jeunes et en reliant le discours à la mémoire, en travaillant sur l'association d'idées, sur ce qu'ils aiment. Le gilet, la règle que nous offrons, c'est le bon point d'antan. Une chose dont l'enfant est fier, dont il parlera à la maison et dont on se souviendra !" Le président a rappelé avec fierté que la vocation de l'association, loi 1901, d'intérêt général, est locale et que tout ce qui est versé à l'association à l'occasion des dons de particuliers ou d'entreprise, à l'occasion des stages de sécurité routière est utilisé localement.

L'association cherche à compléter son réseau bénévole : afer.wnr@gmail.com et ou 06.24.18.32.41.



Du 1^{er} au 3 avril

Classe de découverte pour les petits



Les classes de PS-MS et GS-CP ont participé à un séjour à dominante « Découverte du monde / sciences expérimentales et technologie : nature, environnement, numérique » à Pierrefontaine-les-Varans (Association La Roche du Trésor) pour ses 47 élèves. « Ce séjour est en lien avec le projet d'école par le travail sur la coopération et la citoyenneté pour améliorer le climat scolaire et entre élèves. A travers la dominante « Explorer le monde », les principaux objectifs sont de se repérer dans le temps et l'espace et d'explorer le monde du vivant, des objets, de la matière ».

A côté de la vie quotidienne (repas, toilette, sommeil,...) les enfants ont participé à des ateliers cuisine, plaquette d'argile, à des parcours sensoriels, découverte des plantes, ou encore d'orientation ou escalade (pour les GS CP).

La Commune a apporté une aide de 60€ par enfant et pris en charge le transport.

15 et 16 mai

Vente de fleurs et de plantes



Belle initiative : vente de fleurs et de plantes pour les séjours et projets de la coopérative scolaire.

28 juin

Rencontre avec l'architecte



L'architecte de la Fabrike, chargée du projet d'aménagement, s'est rendu en classe pour présenter les futurs nouveaux locaux rénovés ou créés. A partir de plans détaillés, elle a répondu aux nombreuses questions et notamment sur les corps de métiers qui interviennent sur le chantier, un chantier qui a évolué sous leurs yeux chaque jour.

Visite du fromager



Présentation de Jura Flore aux Rousses et dégustation de trois affinages de comté.

Signature de la convention 2019/2020

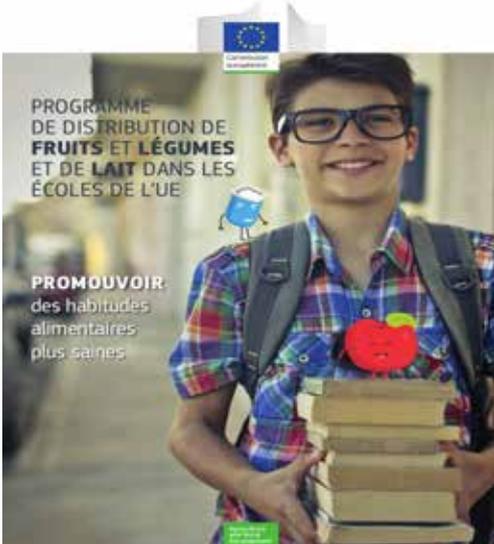


M. le Maire a signé la nouvelle convention avec Carrefour pour un nouveau programme Fraich'Kids à la rentrée lors de l'inauguration de l'espace biodiversité.

Distribution de fruits à la récré



Jessie a distribué chaque mardi un fruit à chaque enfant. Jimmy poursuivra à la rentrée cette opération à l'initiative de la Commune, soutenue par l'Union Européenne.



Programme Fraich kids



Dans le cadre des actions éducatives de la commune autour de l'environnement, de l'alimentation et du « bien manger », plusieurs rendez-vous seront organisés à l'école et à l'accueil de loisirs.



Aussi à l'occasion de la Semaine du Goût et de l'opération Fraich'Kids les élèves de CE1 CE2 ont participé à une visite et à des ateliers (Boulangerie, rayon Fruits & Légumes, et Poissonnerie) à l'espace commercial avec fabrication de brioches, dégustation créative de personnages en fruits et quizz découverte des poissons.



La Société Carrefour a créé le programme ludo-éducatif Fraich'Kids destiné aux enfants sur toute l'année scolaire. Une occasion d'apprendre en s'amusant et d'éveiller les enfants au goût et à l'équilibre alimentaire. Au programme du 1^{er} trimestre : livraison d'un kit création d'un potager, la visite, un goûter de fêtes et un autre en fin d'année.

Ce programme complète les activités de l'équipe d'animation avec le jardinage des TAP et la distribution hebdomadaire de fruits à la récré avec l'aide des fonds européens.

10 avril

Documentaire « Food Coop »



A l'initiative des Amis de la Bibliothèque, la Médiathèque départementale du Doubs nous a proposé la projection d'un film documentaire américain « Food Coop », dans le cadre de « la Médiathèque fait son cinéma », devant une soixantaine de personnes.



Le film, très intéressant, nous a plongé dans le fonctionnement d'un supermarché participatif créé à New York dans les années 1970 et qui avec ses 18000 adhérents permet aux consommateurs adhérents de se procurer des produits en majorité alimentaires de meilleure qualité et à des coûts inférieurs que dans la distribution traditionnelle.

A l'issue de la projection, les membres de l'association « Créacoop 25 » sont venus présenter leur projet pour Besançon d'une structure similaire, et répondre aux questions des participants.



Avril

Le nouveau nom du camping



Finie la Plage, bienvenue au camping de Besançon / Chalezeule !

Le camping dont la délégation de gestion est assurée par Solidarité Doubs Handicap, vient de changer de nom.

HIER (SUITE)

23 mars Loto chez les Pompiers



Premier Loto de l'année, premier loto pour l'Amicale des Sapeurs-pompiers Est Bisontin à la Maison Commune.

Avril

Passage de ceintures pour les jeunes karatékas



100 kimonos teintaient de blanc la Maison Commune où les familles des karatékas de la section de la SEP de Chalezeule mais aussi des clubs de Besançon et de Roche-lez-Beaupré, s'étaient donné rendez-vous pour le passage des ceintures. En maître de cérémonies, Didier Hass a animé cette journée de récompenses. Notés par leurs aînés plus gradés, les jeunes combattants ont démontré de réelles qualités et ont obtenu les ceintures tant convoitées. Qu'elles soient blanches, jaunes, oranges vertes ou bleues, elles ont ravi les participants qui lorgnent encore sur le marron ou le noir.

Service-Public.fr

URGENCE : QUI APPELER ?

| | | | | | |
|------|----------------|----------|-------------|--------|-----------|
| | | | | | |
| 15 | 17 | 18 | 114 | 196 | 112 |
| Samu | Police Secours | Pompiers | Urgence sms | En mer | En Europe |

1^{er} mai

Journée citoyenne



Chaque année, la municipalité organise une Journée citoyenne et de plus en plus d'habitantes et habitants s'y retrouvent. Si les anciens pompiers nettoyaient la façade de l'ancienne caserne, d'autres villageois partaient par groupes dans toute la commune nettoyer les rues et chemins, alors qu'une autre équipe donnait un coup de propre dans tous les locaux de rangement de la Maison Commune. Pour clôturer la matinée autour du verre de l'amitié, les nouveaux jeunes électeurs se voyaient remettre un livret du citoyen par le maire et les adjoints, et un brin de muguet était offert à toutes les dames.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Retail Park de Chalezeule bénéficie de la certification BREEAM Niveau very good en phase conception, label de référence international qui atteste du respect d'un certain nombre de critères environnementaux. À titre d'exemple, en matière de biodiversité, 260 arbres et 6 000 arbustes ont été plantés au sein du Retail Park. Carmila et Carrefour Property ont également mis en place une opération en partenariat avec Reforest'Action, leader du reboisement issu de fonds privés en France. Ainsi, 2000 arbres seront plantés dans la forêt de Favernay.

Subventions aux associations

Conseil municipal du 6 juin 2019

| Associations | Montant |
|--|-------------------|
| | Voté |
| A.C.C.A. (Chasse) * | 200 € |
| Amis de la Bibliothèque (1) | 750 € |
| Anciens combattants | 1 000 € |
| Banque alimentaire | 250 € |
| Calisiola | 1 000 € |
| Club des Aînés | 550 € |
| Coopérative scolaire – OCCE** | 5 500 € |
| Croix d'Or | 350 € |
| FNPNOGD Doubs *** | 150 € |
| Hérisson's Klick | 500 € |
| J. Javel / J Cocagne | 7 000 € |
| Jeunes Sapeurs-Pompiers | 200 € |
| Oncodoubs | 50 € |
| Pupilles Enseignement Publique 25 | 260 € |
| Pupilles Enseignement Publique 25 - SAPAD **** | 275 € |
| Restaurants du cœur | 3 000 € |
| Société d'Education Populaire | 4 200 € |
| Thise Chalezeule Football Club | 2700 € |
| Le Trait d'Union Chalezeulois | 1 000 € |
| SOUS TOTAL | 28 935 € |
| Collège Clairs Soleil (voyages) | 780 € |
| Coopérative scolaire (séjour) | 2 820 € |
| MJC Palente (Fête du livre) | 325 € |
| Société Protectrice Animaux | 158.15€ |
| SOUS TOTAL | 4383.15 € |
| TOTAL | 33 318.15€ |

* Association Communale de Chasse Agréée

** Office Central de la Coopération à l'École

*** Fédération nationale des pupilles de la nation, orphelins de guerre et du devoir

**** Service d'Assistance Pédagogique

Les mots croisés



Retrouvez la grille de mots croisés d'Elvyre sur le patrimoine communal (édition des Brèves 2018) et les réponses sur le site internet de la commune :

chalezeule.fr.



« Nous sommes l'Europe »

La commune organisait dernièrement une semaine « Nous sommes l'Europe », en partenariat avec la Maison de l'Europe de Bourgogne Franche-Comté.

Deux expositions étaient proposées à la Bibliothèque municipale, l'une ludique sur les 28 pays de l'Union Européenne et l'autre abordait de façon claire le fonctionnement institutionnel de l'UE et de son parlement à Strasbourg et Bruxelles.



Un kiosque d'information permanent y a été inauguré. Julien PEA, directeur de la Maison de l'Europe, est venu pour un café-échanges sur le sujet, éclairant les citoyennes et citoyens des enjeux des prochaines élections. Cette semaine s'inscrivait parfaitement dans le « Joli mois de l'Europe » initiée dans toute la région.

Le 8 mai, la cérémonie s'est conclue par l'Ode à la joie, l'hymne européen, marquant ainsi la nécessité de cet espace de paix et de stabilité créé au lendemain de la seconde guerre mondiale que nous considérons aujourd'hui comme une évidence.

Durant la semaine, des interventions ont eu lieu également en classes et les enfants de l'école se sont retrouvés le 9 mai, Journée de l'Europe, pour découvrir à travers un grand jeu de défis, les drapeaux, les capitales, les paysages, les plats, les musiques, ... des pays de l'UE.

Conférence



Journée de l'Europe



8 mai



Expositions





CITOYENNETÉ



INFO+

Elections Municipales en 2020

Les Français seront appelés aux urnes pour désigner leurs conseils municipaux **les dimanches 15 mars pour le 1er tour et 22 mars 2020 pour le second tour**, a annoncé mardi le ministère de l'Intérieur. Ces dates feront l'objet à la rentrée d'un décret de convocation des électeurs en Conseil des ministres. Les électeurs ont jusqu'au 7 février au plus tard pour déposer une demande d'inscription sur les listes électorales. Quant aux candidats, ils ont jusqu'au jeudi 27 février pour se déclarer officiellement.

Jusqu'au 7 février pour s'inscrire sur les listes électorales

Dans les communes de plus de 1.000 habitants, les conseillers communautaires, qui siègent aux communautés de communes, seront élus en même temps que les conseillers municipaux.

Les conseillers municipaux sont **élus pour six ans**, selon un mode de scrutin de liste qui varie selon la taille des communes. Les listes doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir et être paritaires, femmes/hommes.

Les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires pour ces élections, avant le 7 février.



Interventions en classes



Elections européennes

Dimanche 26 mai 2019 / Elections européennes

Inscrits : 799 - Exprimés : 468 (58,57%) - Blancs : 22 - Nuls : 8.

| | | Voix - % | |
|----|---|-------------------------|-----------|
| 1 | LA FRANCE INSOUMISE | Manon AUBRY | 27 6,16 |
| 2 | UNE FRANCE ROYALE AU CŒUR DE L'EUROPE | Robert DE PREVOISIN | 0 0,00 |
| 3 | LA LIGNE CLAIRE | Renaud CAMUS | 0 0,00 |
| 4 | PARTI PIRATE | Florie MARIE | 0 0,00 |
| 5 | RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ, LE MODEM ET SES PARTENAIRES | Nathalie LOISEAU | 109 24,89 |
| 6 | DEMOCRATIE REPRESENTATIVE | Hadama TRAORE | 0 0,00 |
| 7 | ENSEMBLE PATRIOTES ET GILETS JAUNES : POUR LA FRANCE, SORTONS DE L'UNION EUROPÉENNE ! | Florian PHILIPPOT | 0 0,00 |
| 8 | PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS | Audric ALEXANDRE | 0 0,00 |
| 9 | URGENCE ÉCOLOGIE | Dominique BOURG | 3 0,68 |
| 10 | LISTE DE LA RECONQUÊTE | Vincent VAUCLIN | 0 0,00 |
| 11 | LES EUROPÉENS | Jean-Christophe LAGARDE | 15 3,42 |
| 12 | ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE | Raphaël GLUCKSMANN | 30 6,85 |
| 13 | PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN - POUR UNE EUROPE QUI PROTÈGE SES CITOYENS | Yves GERNIGON | 1 0,23 |
| 14 | MOUVEMENT POUR L'INITIATIVE CITOYENNE | Gilles HELGEN | 0 0,00 |
| 15 | LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN, DEBOUT LA FRANCE ! - CNIP | Nicolas DUPONT-AIGNAN | 19 4,34 |
| 16 | ALLONS ENFANTS | Sophie CAILLAUD | 0 0,00 |
| 17 | DÉCROISSANCE 2019 | Thérèse DELFEL | 0 0,00 |
| 18 | LUTTE OUVRIÈRE - CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS | Nathalie ARTHAUD | 4 0,91 |
| 19 | POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT | Ian BROSSAT | 6 1,37 |
| 20 | ENSEMBLE POUR LE FREXIT | François ASSELINEAU | 3 0,68 |
| 21 | LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPÉEN AVEC BENOÎT HAMON SOUTENUE PAR GÉNÉRATION S ET DÉME-DIEM 25 | Benoit HAMON | 8 1,83 |
| 22 | À VOIX ÉGALES | Nathalie TOMASINI | 0 0,00 |
| 23 | PRENEZ LE POUVOIR, LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN | Jordan BARDELLA | 93 21,23 |
| 24 | NEUTRE ET ACTIF | Cathy CORBET | 0 0,00 |
| 25 | PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES | Antonio SANCHEZ | 0 0,00 |
| 26 | ESPÉRANTO - LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE | Pierre DIEUMEGARD | 0 0,00 |
| 27 | ÉVOLUTION CITOYENNE | Christophe CHALENÇON | 0 0,00 |
| 28 | ALLIANCE JAUNE, LA RÉVOLTE PAR LE VOTE | Francis LALANNE | 5 1,14 |
| 29 | UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE | François-Xavier BELLAMY | 38 8,68 |
| 30 | EUROPE ÉCOLOGIE | Yannick JADOT | 60 13,70 |
| 31 | PARTI ANIMALISTE | Helene THOUY | 13 2,97 |
| 32 | LES OUBLIÉS DE L'EUROPE - ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTS - ACPLI - | Olivier BIDOU | 0 0,00 |
| 33 | UNION DÉMOCRATIQUE POUR LA LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ (UDLEF) | Christian Luc PERSON | 0 0,00 |
| 34 | UNE EUROPE AU SERVICE DES PEUPLES | Nagib AZERGUI | 4 0,91 |

438

Agenda des évènements



Les chazeuloises et chazeulois reçoivent chaque mois dans leurs boîtes aux lettres l'agenda des animations.

Guide des activités

Le guide des activités associatives et municipales a pu être réalisé et distribué en août pour que les chazeulois préparent leur rentrée et s'inscrivent aux activités.



11 avril

Village ami des aînés

Chazeule est une des dix-huit communes du groupe de travail de l'agglomération sur le vieillissement. Ce groupe fait suite à un diagnostic de l'AUDAB et du CCAS de Besançon sur le vieillissement dans le Grand Besançon. Avec l'aide de l'UDCCAS du Doubs, une première réunion a eu lieu en avril et un questionnaire sera réalisé à destination afin de mieux connaître les besoins dans les communes.

10 mai

La Vice-Présidente du Parlement européen à Chazeule



Dans le cadre des élections européennes, Sylvie Guillaume, Vice-Présidente du parlement européen est venue découvrir le travail d'insertion positive des Jardins de Cocagne qui bénéficie de l'aide du Fond Social Européen.

19 mai

Vide-grenier du TCFC



Le Thise - Chazeule Football Club organisait son vide-grenier pour la seconde année au stade où les chineurs ont échangé avec les brocanteurs.

14 mai

Réunion du Comité d'Animation & Vie du village



Le comité consultatif d'animation et vie du village, sous la présidence d'Andrée Antoine, Adjointe au maire, se réunit régulièrement avec les associations pour faire un point sur les manifestations passées et à venir du village.

A la réunion en mai dernier, des invités étaient présents : les délégués de parents d'élèves pour la fête de l'école qui était jumelée cette année avec la fête du village ; et les agriculteurs du territoire étaient également présents pour préparer un évènement, celui de l'accueil du comice cantonal dans la commune le samedi 5 octobre prochain.

18 mai

Théâtre Les Fiancés de Loches



Les Zéclairés du Théâtre Envie ont donné à l'invitation de la SEP une représentation de la pièce Les Fiancés de Loches de Georges Feydeau. Le spectateur qui vient là pour rire n'est pas dupe. Et c'est pour nous ce qui explique le succès populaire de ces pièces, dites de boulevard. Elles traitent des sujets sérieux sans se prendre au sérieux.

Le rythme endiablé de la comédie nous en préservera : du comique avant toute chose! Mais suivre Feydeau, c'est aussi pousser le bouchon du comique jusqu'à l'absurde, jusqu'au délire. Tout devient complètement fou et le théâtre s'emballe jusqu'à générer un joyeux malaise chez les comédiens et les spectateurs qui ne savent plus qui est fou des uns, des autres ou d'eux-mêmes.

Un grand bravo aux comédiens et à Marie Chabauty pour la mise en scène.



ACTION CULTURELLE - BIBLIOTHÈQUE

Partenariat intercommunal pour la Fête du Livre Jeunesse

L'association MJC - Maison des Jeunes et de la Culture Centre social Palente les Orchamps organise chaque année une Fête du Livre Jeunesse. Elle a initié un projet-action d'un temps fort de cet évènement, décentralisé dans une commune de l'Est Bisontin, en concertation avec les bibliothèques de secteur.

En 2018, la Commune de Chalezeule a accueilli cet évènement. La « Super journée » est ainsi devenu un évènement festif, culturel et familial.

La réussite en termes d'organisation, de participation et des objectifs atteints, a invité la MJC et les communes avec ses bibliothèques à réorganiser cette action évènement avec l'ensemble des communes.

Pour la période de 2019 à 2022, un partenariat s'est donc instauré entre l'association et les Communes de CHALEZEULE, NOVILLARS, MARCHAUX-CHAUFONTAINE et THISE, communes accueillant tour à tour cet évènement.

C'est l'objet de la convention de projet et de partenariat proposée pour quatre ans qui a été signé avant l'édition 2019 par les maires et adjoints aux maires des communes à la bibliothèque municipale de Chalezeule en présence de Jean Yves Pralon, Vice-Président à la Culture du Grand Besançon et Alain Loriguet, Conseiller départemental. Tous les deux ont assuré du soutien des deux collectivités, financier et matériel, l'un dans la perspective de la Grande Bibliothèque de l'agglomération, l'autre dans le cadre du réseau de la médiathèque départementale déjà bien présente dans le projet. Les deux collectivités subventionnent également la MJC à ce titre.



: La classe de CE2-CM2 de Chalezeule a remporté le Battle de Lecture 2019. Battle d'or pour le livre : « La déclaration » de Michel Escoffier et Stéphane Sénégas chez Kaléidoscope.



Parcours culturel animé par Novillars dans le Parc communal



Le spectacle « Pidakaas » de la Cie Duo non de non où de nombreuses familles chalezuloises avaient fait le déplacement.



Les élus, les bibliothécaires, les acteurs et partenaires de cette « super journée » intercommunale de la Fête du livre.

Un comité technique composé des bibliothèques et de la MJC quant à lui fera des propositions d'actions au comité de pilotage où siège chaque commune.

Cette manifestation annuelle sera toujours nommée « Super journée », dans le cadre de la Fête du Livre, afin d'établir une continuité sur les années, en vue de fidéliser le public et faciliter les demandes de subventions.

Le partenariat permet de mettre en place un projet d'action socio-éducatif, culturel et familial dans un souci de co-construction avec la commune (élus, associations, bibliothèque, école, accueil de loisirs...) et d'appréhender le livre autrement, de privilégier les parcours d'expression notamment des enfants et ainsi de leur permettre de découvrir l'intérêt et le plaisir dans l'acte de lecture.

Le programme établi est composé d'intervention d'auteurs, d'une comédienne, d'exposition de travaux des enfants, d'un battle de lecture, d'un parcours culturel, d'un spectacle tout public ou encore d'un concert en fin de journée. Cette année l'évènement avait lieu à Novillars





Les classes à la Fête du livre pour des rencontres, des ateliers, des expositions de leurs projets,...

Les projets 2019 de l'école

Le thème de la fête était cette année « A table ! ». **PS/MS** : travail plastique autour de la retranscription d'histoires classiques (Roule Galette, Le petit bonhomme de pain d'épice en 2 versions différentes, la soupe aux cailloux) et rencontre d'un auteur Isabelle Simon. Ils ont apprécié sa venue: elle travaille sur des illustrations en volume et la nature est très présente dans ses livres.

GS/CP : projet axé sur la chaîne alimentaire ; jeux de cartes d'animaux qui se mangent entre eux pour lesquels les CP ont écrit trois règles de jeu de bataille et memory. Ils ont rencontré l'auteur Frédéric Marais qui leur a appris à dessiner un kangourou et un loup à partir des formes classiques (carré, cercle...).

CE1/CM1 : leur projet a consisté en 144 cartes de défi et de hasard (dessins, questions, devinettes). Les élèves ont rencontré Judith Gueyffier qui leur a expliqué notamment comment dessiner un dragon.

CE2/CM2 : leur projet était un grimoire magique et leur participation (victorieuse !) au Battle.

L'heure du conte en balade



Pour la seconde année, la Bibliothèque proposait cet été une sortie au Près aux Histoires de l'association Croqu'livre à Besançon. Le thème « Je jardine » n'était pas inconnu après cette année très « nature » !

Attention Horaires Août – Septembre 2019

Permanences Bibliothèque municipale

En attendant nouveau projet (voir ci-dessous).

Jeudi 29 août - 17h/19h

Mardi 3, 10, 17, 24 septembre - 17h/19h

Mercredi 11, 18, 25 septembre - 14h/16h

Babeth est partie pour la Bibliothèque de Novillars (Merci et bonne continuation !). Aussi, la Commune recrute un.e agent pour une fonction de coordination et animation, et, dans le même temps, propose aux habitants de participer à la vie de la bibliothèque en assurant des permanences (jours et horaires à définir).

DEVENEZ BÉNÉVOLE A LA BIBLIOTHÈQUE !

Envie de participer à un nouveau projet d'animation et d'ouverture de la Bibliothèque ?

Rendez-vous le mardi 3 septembre 2019 à 20h15 à la mairie.

Vous pouvez-vous faire connaître dès maintenant en envoyant vos noms prénoms et coordonnées ainsi que vos idées pour animer la Bibliothèque, tenir des permanences, organiser des rencontres autour du livre et de la lecture pour toutes et tous,... à : communicationchalezeule@gmail.com.

OFFRE D'EMPLOI - COMMUNE DE CHALEZEULE AGENT COORDINATION BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Vous êtes chargé de gérer aux côtés des élus et de bénévoles la Bibliothèque municipale et d'animer des temps de médiation culturelle autour du livre et de la lecture.

1/ Gestion des ressources documentaires et coordination (fond documentaire de manière physique et numérique (site internet), collections et abonnements, catalogage, désherbage, suivi des achats ... Coordination des permanences assurées par les bénévoles.

2/ Médiation culturelle autour du livre et de la lecture (animations de la Bibliothèque, animation des Temps d'Activités Péri-éducatives et des temps d'accueil de classe).

3/ Communication municipale (Collecte des informations à publier sur le site internet et les supports d'informations municipales, suivi du site internet).

Annonce complète en mairie.

Lieu de travail : Bibliothèque municipale, école, structure petite enfance - Durée hebdomadaire : 15h annualisées

Type de contrat : CDD de 1 an renouvelable Salaire indicatif : SMIC

Expérience : Expérience domaines d'animation et/ou de la lecture / Connaissances bureautiques : Traitement de texte et tableur

Réponse souhaitée avant le 3 septembre 2019 par courriel : mairiedechalezeule@orange.fr ou courrier : Mairie de Chalezeule 13, rue de la Cure 25220 CHALEZEULE

Avec les Amis de la Bibliothèque

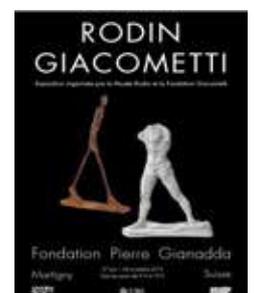
Samedi 28 septembre Voyage à Martigny

Exposition Rodin-Giacometti

Tarif 60€ par personne : transport en bus depuis Chalezeule, entrée de la fondation Gianadda, conférence, et repas du soir au retour à l'Auberge de Chalezeule

Inscriptions jusqu'au 8 septembre 2019

bib.chalezeule@gmail.com tél. 06.43.21.94.38



2 juin

Randonnée populaire : 398 participants



C'est à l'occasion de la 13^{ème} randonnée pédestre populaire chazeuloise organisée par l'association Calisiola que 398 randonneurs ont découvert quatre parcours pédestres balisés autour de Chazeule, les Fours à Chaux, le Fort de Bregille, ou encore le Fort militaire de Chaudanne. Les randonneurs de 70 villes et villages ont pu découvrir le patrimoine culturel. Sans oublier le petit parcours de 4 km qui a rencontré un vif succès avec les marcheurs et leurs poussettes, le long de la voie modes doux.

Tous les participants ont eu le plaisir de rencontrer le fantôme de la « grotte du renard » dans la forêt. Ce fantôme a été installé en vue d'animer les parcours destinés aux plus jeunes qui étaient au nombre de 19 sur ces deux petits parcours, les adultes ont découvert une surprise fort agréable, agrémentée également des quelques liqueurs ...

Au retour de la marche effectuée sous un ciel clément, les randonneurs ont eu le plaisir de rencontrer des artisans venus présenter leurs créations et productions artisanales, peinture artistique des découvertes de notre faune avec la Ligue pour la protection des oiseaux. Une participation de 200€ a été reversée à l'association la Ligue contre le cancer.

N'oublions pas la 14^{ème} édition de la randonnée le premier dimanche de juin 2020.

Association CALISIOLA

7 et 8 juin

Les Rendez-vous aux Jardins... de Cocagne

Les Jardins de Cocagne ont ouvert leurs portes dans le cadre des "Rendez-vous aux jardins". Visite contée ou guidée, animations pour les enfants dont le traditionnel concours de dessin. Thème des rdv du concours « Les animaux aux jardins ». Cette manifestation est mise en œuvre par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté.



Mai

Foire Comtoise



Notre ami et président de la SEP, Jean-Luc Kaulek, est également président du Comité des Fêtes de Besançon. Le comité organise chaque année l'élection de Miss Grand Besançon. Le voici bien entouré à la Foire Comtoise avec également la célèbre chanteuse Nicoletta.

10 juin

Succès au Loto SEP



Date gagnante pour le loto de la Société d'Éducation Populaire : le lundi de Pentecôte. Une Maison Commune pleine à craquer et une aide précieuse pour toutes les activités Karaté, Gym et Tennis de Table.

12 juin

Ludothèque « à la campagne »



Nouveau mercredi de jeux avec une vingtaine de familles sur le thème « A la Campagne ».

18 juin

Appel du Général De Gaulle



L'association des Anciens Combattants organisent des cérémonies aux journées nationales en dehors des 11 novembre et 8 mai. C'est ainsi le cas pour le 18 juin.

Spectacle « Peter Pan »



Un grand coup de chapeau à l'équipe d'animation et aux enfants pour ce très beau spectacle avec plusieurs tableaux. Des actrices et acteurs au top mis en scène par Jessie et Charlotte. Des décors impressionnants préparés avec Marie-Lyne. Les petits de la partie avec Annie. Sans oublier Emilie, Victor, Morgane, Evangelissa, Jimmy ... un beau projet d'équipe.



Tirage de la Tombola

Les délégués de parents d'élèves ont distribué une centaine de lots et récupéré 1500 € pour la Coopérative scolaire.

Danse en ligne du TUC & Soirée dansante



Retraite aux flambeaux



Kermesse des enfants



Les délégués de parents d'élèves ont bravé la pluie pour maintenir la traditionnelle kermesse pour les enfants.



P'tit marché Jardins de Cocagne



Bilan sportif et humain de la saison 2018-2019 à la SEP Tennis de Table

Pour la première fois, Chalezeule a présenté 4 équipes en Championnat départemental dont une équipe de jeunes cadets débutants.

Comme l'année passée une des équipes a fini première et invaincue de sa poule et a disputé la finale de district. Chalezeule accède avec honneur à nouveau à la départementale 1 (D1).

En coupe de district ou coupe "Barbier", Chalezeule a présenté trois équipes avec trois premières places dans leur poule respective ! Notre petit club ne s'est arrêté qu'en 1/4 de finale élite et 1/2 finale élite. L'entente avec le club de Roche-lez-Beaupré au niveau des entraînements et du soutien en compétition a porté ses fruits. Le Tennis de Table Chalezeulois progresse !



En parallèle des prises de responsabilités au Comité de Tennis de Table du Doubs, Patrick Normand, le responsable de la section à la SEP, est devenu responsable du Championnat Départemental par équipe depuis le 1 janvier 2019. Chalezeule est décisionnaire au niveau départemental et représenté sur plusieurs actions régionales et inter-régionales.

La période des vacances scolaires reste toujours une période de grande activité, c'est le moment d'accueil idéal pour de futures vocations.

Prévision pour la saison 2019-2020

L'offre de niveau D1, D3 et une ou deux D5 pour la saison prochaine permettra d'assouvir toutes les motivations dans le Tennis de Table SEP à Chalezeule :

-L'ambition sportive et de compétition avec l'équipe de D1 (avec de réelles chances d'accéder au niveau régional).

-Le niveau intermédiaire avec l'équipe de D3.

-La formation des jeunes et moins jeunes avec une D5 spécialisée pour amener à la compétition : balancier de lancement afin de propulser en D3.

-La seconde D5 pour la compétition "plaisir sans prise de tête" où les retours de blessures, les reprises après absences, les personnes souhaitant tester ou jouer qu'occasionnellement.

Avec toujours une attention toute particulière aux respects des personnes ne souhaitant pas faire de compétition, des visiteurs intéressés venant s'essayer et aux parents et accompagnateurs.



Vous avez envie de devenir une bête de scène, ou seulement de jouer les accessoires, d'amuser la galerie, de faire le pitre ou de casser la baraque ? Nous vous attendons !

Le Trait d'Union Chalezeulois met sur pied un atelier théâtre, où chacun pourra se placer sous les feux de la rampe. Avant de frapper les trois coups, il sera bien sûr nécessaire de choisir pièces et sketches, en fonction des futurs comédiens, de se mettre dans la peau des personnages retenus, de répéter et encore répéter...mais toujours dans la bonne humeur.

Toute personne intéressée est la bienvenue. Un appel particulier est adressé à ces messieurs car, pour l'instant, les inscriptions sont très majoritairement féminines. Une réunion est prévue courant juin, et les répétitions débiteront dès la rentrée.

Alors, venez avec le TUC monter sur scène !

Contacts :

Joëlle COMTE, Vice-Présidente,
responsable de l'Atelier Théâtre
03.81.61.37.15

comte.joelle25112@gmail.com

ou Yves Deuscher, Président du TUC
06. 72.88.20.29 ou
deusyv@gmail.com

Pour défendre les couleurs de notre équipe 1 Chalezeuloise :

-Michel MALDINEY (membre historique et également trésorier)

-Francis SCHUDELLER (membre historique revenu à la compétition l'an passé)

-Alexy COLAS-NONNOTTE (défend les couleurs Chalezeuloises depuis plus de 10 ans mais c'est aussi l'Artisan Artiste qui a œuvré pour la restauration de notre église)

-Raphaël NORMAND (capitaine et formé dans notre club)

-Patrick NORMAND (président section et entraîneur)

21 juin

Krachta'Valda fête la musique



Vendredi 21 juin pour la Fête de la musique, les Amis de la Bibliothèque ont organisé un apéritif concert. Prévus initialement au Parc des Bambous, la météo capricieuse a obligé l'association à se replier à la Maison Commune, ce qui n'a nullement gâché la soirée très réussie. L'orchestre Krachta'Valda a encore une fois enchanté le public venu nombreux avec ses rythmes jazz qui ont entraîné sur la piste une troupe de danseurs de swing endiablé. Expérience qui sera à renouveler l'année prochaine.

Les Amis de la Bibliothèque



25 juin

Passation de commandement au 6^{ème} régiment



Le 6^{ème} régiment du matériel de Besançon, jumelé avec notre Commune, est présent avec des détachements à chaque cérémonie des 8 mai et 11 novembre. Cette fois, c'est M. le Maire qui était présent au 6^{ème} régiment pour la passation de commandement.

29 juin

Une piscine nouvelle génération pour l'été



La piscine de Chalezeule est un équipement de la Ville de Besançon. La Ville a investie 5 179 980 € (aidée du Grand Besançon 1 200 000 €, de la région Bourgogne – Franche-Comté 1 000 000 €, du Département et de l'Etat).

A quelques heures de l'ouverture tant attendue, le Maire de la commune présidait encore les dernières commissions de contrôle de sécurité.

AGENDA SUITE

6 & 7 SEPTEMBRE

Aérodrome de Thise

Swamp fest / concerts rock



21 & 22 SEPTEMBRE

Association Calisiola

Journées du Patrimoine

Visites des Fours à Chaux

03.81.61.72.53



Attention !

La découverte et l'inauguration du sentier du Papillon prévues le 21 septembre sont reportées à une date ultérieure.

**AVANT LE COMICE CANTONAL
DU 5 OCTOBRE...**



Mado, Andrée, Claude... œuvrent déjà pour décorer le village !

VENDREDI 6 SEPTEMBRE – 19H30

Concours de pointage

Jeunes agriculteurs

LUNDI 9 SEPTEMBRE – 15H30

Présentation du comice aux enfants

MARDI 17 SEPTEMBRE – 20H

Atelier fabrication de fleurs

Ancienne caserne des Pompiers

3, 4 ET 6 OCTOBRE

Installation, montage ...

un coup de main ?

Laissez vos coordonnées en mairie

La communication du Comice en dernière page a été réalisée à partir de photographies prises par le groupe d'habitants du projet de biodiversité.



CHALEZEULE

SAMEDI 5 OCTOBRE 2019

COMICE AGRICOLE DU CANTON

9h30 à 11h30

Concours d'animaux

Races : Montbéliarde et Prim'Holstein

11h30

Vin d'honneur offert par la commune

12h00

Repas franc-comtois

Société Éducation Populaire & Trait d'Union Chalezeulois

13€ (vin non compris) / Réservation à partir de 10h.

13H00

Présentation des lots d'ensemble

15h30

Défilé de tous les animaux primés

avec les enfants des éleveurs avec leurs veaux

Animations

Mini-ferme

Balade poney

Traite de vache

Jeux d'adresse

Piscine de foin

Buvette

Petite

restauration

Marché

de producteurs

Association Comice du Canton de Marchaux
avec le soutien de la Commune de Chalezeule